



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 JUIN 2021

## **BANK OF AFRICA**

### RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 30 Juin 2021

#### **BANK OF AFRICA**

Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca  
BP 20 039 Casa Principale  
Tél : 05 22 20 04 92 / 96  
Fax : 05 22 20 05 12  
Capital : 1 998 204 600 dirhams  
Télex : 21.931 - 24.004  
Registre de Commerce : casa 27.129  
CCP : Rabat 1030  
CNSS : 10.2808.5  
Numéro Identification Fiscale : 01085112  
Patente : 35502790

#### **GOVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE**

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04  
Fax : 05 22 26 49 65  
E-mail : [relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma](mailto:relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma)

**PORTAIL BANK OF AFRICA :** [www.bankofafrica.ma](http://www.bankofafrica.ma)

**SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL :** [www.bmcetrade.com](http://www.bmcetrade.com)

**PORTAIL BMCE CAPITAL :** [www.bmcecapital.com](http://www.bmcecapital.com)

# Sommaire

<b>A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2021</b>	<b>3</b>
<b>B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA</b>	<b>5</b>
<b>C. COMPTES CONSOLIDÉS</b>	
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>6</b>
<b>ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES</b>	
<b>I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES</b>	<b>7</b>
1.1. Bilan consolidé	7
1.2. Compte de résultat consolidé	8
1.3. Variation des capitaux propres	9
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2021	10
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe	11
<b>II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2021</b>	<b>22</b>
2.1. Marge d'intérêts	22
2.2. Commissions nettes	22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	23
2.5. Produits et charges des autres activités	23
2.6. Charges générales d'exploitation	23
2.7. Coût du risque	24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs	24
2.9. Impôts sur les bénéfices	25
<b>III. INFORMATIONS SECTORIELLES</b>	<b>26</b>
3.1. Résultat par secteur opérationnel	26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel	27
<b>IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2021</b>	<b>28</b>
4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	29
4.4. Titres au coût amorti	29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit	29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle	30
4.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	32
4.8. Impôts courants et différés	32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence	33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation	33
4.12. Ecart d'acquisition	34
4.13. Provision pour risques et charges	34
<b>V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>35</b>
5.1. Engagements de financement	35
5.2. Engagements de garantie	35
<b>VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL</b>	<b>35</b>
6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation	35
6.2. Synthèse des provisions et description des régimes existants	35
<b>VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>36</b>
7.1. Evolution du capital et résultat par action	36
7.2. Périmètre de consolidation	36
<b>D. COMPTES SOCIAUX</b>	
<b>ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>40</b>
<b>ETATS SOCIAUX</b>	
<b>VIII. NOTE SUR LES RISQUES</b>	<b>70</b>
8.1. Dispositif de gestion des risques	70
8.2. Risque de crédit	71
8.3. Dispositif de notation	72
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit	73
8.5. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt	77
8.6. Risque de marché	79
8.7. Risque pays	81
8.8. Risques opérationnels	81
8.9. Plan de continuité de l'activité	83
8.10. Plan de redressement de crise interne «PRCI»	83
8.11. Dispositif ICAAP	84
8.12. Responsabilité sociale et environnementale	84
8.13. Measurement of capital adequacy	84



# RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2021

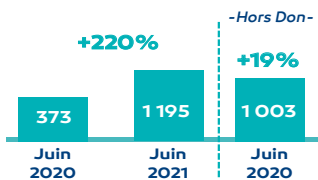
## REBOND DES PERFORMANCES FINANCIERES ET COMMERCIALES

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 24 septembre 2021, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2021 est publié sur le site [www.ir-bankofafrica.ma](http://www.ir-bankofafrica.ma).

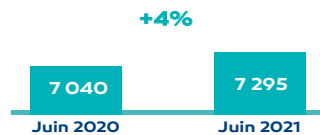
### ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

#### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



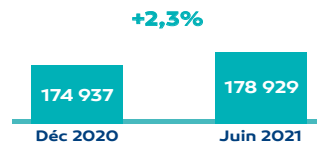
Croissance de +220% du **Résultat Net Part du Groupe** qui s'établit à 1,2 milliard DH. En neutralisant l'effet du Don au Fonds Covid-19 sur le RNPG de juin 2020, il ressort en augmentation de +19% à 1 milliard DH.

#### PRODUIT NET BANCAIRE



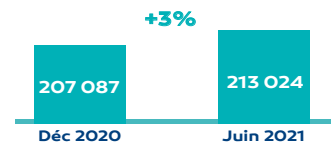
Progression de +4% du **Produit Net Bancaire** consolidé à 7,3 milliards DH à fin juin 2021.

#### CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



**Crédits consolidés** -hors Resales- en hausse de +2,3% à 179 milliards DH contre 175 milliards DH en décembre 2020.

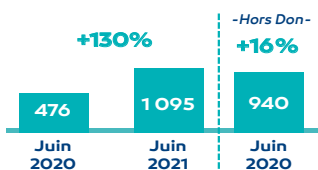
#### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



**Dépôts clientèle consolidés** en évolution de +3% à 213 milliards DH contre 207 milliards DH en décembre 2020.

### ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

#### RÉSULTAT NET



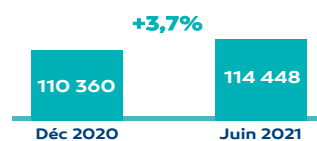
**Hausse du Résultat Net de BANK OF AFRICA S.A** de +130% s'établissant à 1,1 milliard DH, et de +16% - hors effet du Don - à 940 millions DH.

#### PRODUIT NET BANCAIRE



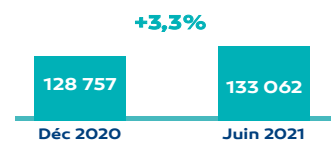
Progression de +6% du **Produit Net Bancaire** de la Banque.

#### CRÉDITS À LA CLIENTÈLE



Hausse des **crédits à la clientèle de la Banque** au Maroc de +3,7%, s'établissant à 114,5 milliards DH.

#### DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



**Dépôts clientèle** en évolution de +3,3% à 133 milliards DH contre 129 milliards DH en décembre 2020.

## REPRISE PROGRESSIVE DES REALISATIONS FINANCIERES

Croissance des bénéficiaires - retraité du Don Covid - de +19% du **Résultat Net Part du Groupe s'établissant à 1 195 millions DH** au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et de **+16% du Résultat Net de la Banque à 1 095 millions DH**.

Rebond des revenus du Groupe, dans un environnement toujours incertain, avec une **hausse de +4% du Produit Net Bancaire consolidé à 7,3 milliards DH** à fin juin 2021, tirée par une croissance positive de l'ensemble des lignes métiers (+9% pour la marge sur commissions, +4% pour la marge d'intérêt, et malgré la baisse de -15% du résultat des opérations de marché).

**Progression de +6% du PNB de la Banque SA à 3,8 milliards DH**, tirée par une bonne tenue du Core Business avec une croissance de la marge sur commissions de +5% et de la marge d'intérêts de +4%, outre la forte croissance des dividendes de +22%, malgré un léger recul de -2% des revenus des opérations de marché compte tenu d'une performance exceptionnelle en 2020.

**Charges générales d'exploitation en hausse de +4% sur une année glissante à 1,8 milliard DH pour la Banque SA**, soit un coefficient d'exploitation de 47,1% à fin juin 2021 contre 47,6% à fin juin 2020, en amélioration de 0,5p%.

En consolidé, la **variation à la baisse des charges de -18% est impactée par la contribution au Fonds Covid 19 en 2020**. En retraitant le Don, les charges du Groupe enregistrent une hausse de +3% à fin juin 2021.

**Amélioration du coût du risque consolidé de -12% à 1,3 milliard DH** en juin 2021 contre 1,5 milliard DH en juin 2020 et du **coût du risque social qui a reculé de -5% à 562 millions DH** en juin 2021 contre 594 millions DH.

**Bonne dynamique commerciale au premier semestre 2021** marqué par un encours des **crédits consolidés -hors Resales-** en hausse de **+2,3%** à 179 milliards DH à fin juin 2021 et de **+3,7%** pour les **crédits de la Banque au Maroc**.

Réalisations honorables des **dépôts clientèle consolidés affichant une évolution de +3%** à fin juin 2021 s'établissant à 213 milliards DH contre 207 milliards DH à fin décembre 2020 ; et des **dépôts clientèle de la Banque de +3,3%** à 133 milliards DH à fin juin 2021.

## POURSUITE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE

Développement du dispositif digital de BANK OF AFRICA à travers l'élargissement des services de BMCE Direct et l'Agence Directe pour une expérience client davantage simple, fluide, complète et sécurisée.

**Consolidation de la nouvelle plateforme de crédit en ligne « Crédit DABA »** avec un parcours de souscription complètement digitalisé.

Déploiement d'une nouvelle version de la plateforme dématérialisée **Crédit Business Online**, dédiée aux entreprises et TPE, intégrant un site web accessible et adaptable à tous les appareils.

Enrichissement des fonctionnalités du portail **Business Online** et amélioration des services offerts afin de répondre aux besoins de la clientèle Entreprises.

Déploiement de la plateforme digitale de BMCE EuroServices, « **DABA Transfer** », solution permettant l'ouverture à distance de comptes de transfert et la réalisation de transferts d'argent et ce, au niveau de trois pays et en trois langues : Français, Italien et Espagnol.

Lancement d'un pilote Smart au niveau du GAB de BANK OF AFRICA, avec une généralisation à l'ensemble du parc de GAB en cours.

Déploiement du service de vente à distance des produits d'épargne -retraite et éducation- sur BMCE Direct Web et Mobile.

Lancement du conseil digital avec **WhatsApp for Business** permettant une assistance en dehors des horaires d'ouverture.

## LEADERSHIP RENFORCE EN DEVELOPPEMENT DURABLE ET FINANCE A IMPACT

Mise en valeur des activités à impact positif, notamment dans les domaines sociaux, éducation, santé et **Smart cities** à travers l'analyse partielle du portefeuille avec l'outil « **Bank portfolio impact analysis** » de l'UNEP FI. Le total des crédits à impact positif identifiés représente ainsi **30,46%** du total des crédits Clientèle Entreprises Maroc.

Adhésion aux **Women's Empowerment Principles**, initiative partenariale de l'ONU Femmes et du Pacte mondial des Nations Unies. Ces principes constituent un ensemble de réflexions destinées à aider le secteur privé à **se concentrer sur des éléments-clés indispensables pour l'égalité des genres sur le lieu de travail à tous les niveaux**, et l'autonomisation économique des femmes à travers des programmes et produits.

Réalisation du **4<sup>ème</sup> bilan carbone pour l'exercice 2020**, dénotant d'une **nette amélioration de son empreinte carbone** confirmant les **efforts engagés dans la préservation de l'environnement**, à travers le programme environnemental et énergétique poursuivi dans le contexte de la pandémie.

Organisation d'un **Webinaire Agri Durable** destiné aux Entreprises en partenariat avec le **Green for Growth Fund -GGF-** visant à sensibiliser la chaîne de valeur des entreprises marocaines opérant dans l'Agri-Business sur **l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources**.

Contribution aux publications internationales, à savoir le 1<sup>er</sup> Rapport PRB du secteur bancaire marocain en ligne avec les **Principles for Responsible Banking -PRB-** de l'UNEP FI, et le Rapport 2020 du **NGFS - Network for Greening the Financial System** - le réseau international de verdissement du système financier, outre le Rapport annuel de l'initiative chinoise **GIP - Green Investment Principles**.

## RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2021 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



- MAROC • 33%
- AFRIQUE SUBSAHARIENNE • 40%
- EUROPE • 7%

## FAITS MARQUANTS

Finalisation avec succès de l'émission des obligations subordonnées perpétuelles -avec mécanismes d'absorption de pertes et d'annulation du paiement des coupons - par BANK OF AFRICA d'un montant de **1 milliard DH**, drainant un **taux de souscription de 232%** de la part d'investisseurs institutionnels, **notamment les OPCVM**, qui ont exprimé un intérêt certain pour cette émission témoignant, ainsi, de leur confiance dans le groupe bancaire BANK OF AFRICA.

Lancement d'une grande campagne de communication institutionnelle suite au rebranding de la Banque, basé sur un film de marque et un site de *Brand Content* -**21ressourcespourlavenir.com**- déployé au niveau de l'ensemble des canaux avec des contenus adaptés pour les différents publics de la Banque.

Changement de la dénomination sociale de la filiale madrilène qui devient **BANK OF AFRICA EUROPE**.

Obtention par **BMCE Capital Investments** de l'agrément pour l'exercice de l'activité de société de gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital -OPCC- par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration après avis de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC-.

Renforcement du partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD- visant le financement vert des TPME, à travers une nouvelle collaboration dans le cadre du Programme de financement de l'économie verte « **Green Economy Financing Facility – GEFF** », avec le soutien du Fonds Vert pour le Climat « **Green Climate Fund – GCF** ».

Finalisation de l'homologation de BANK OF AFRICA et du **Centre Monétique Interbancaire -CMI-** pour la proposition du service du retrait sur GAB aux *M-Wallets* interopérables.

## RATINGS



**BA1,**  
PERSPECTIVES  
NÉGATIVES



**BB,**  
PERSPECTIVES  
STABLES



**Rating Extra-Financier**  
**A+**

## DISTINCTIONS

**BANK OF AFRICA** remporte le prix « **Outstanding Leadership in Sustainable Project Finance - Africa** », décerné par « *Global Finance Magazine* » dans le cadre de ses « *Sustainable Finance Awards 2021* ».

Le Groupe BANK OF AFRICA désigné « **Best Bank in Africa 2020** » en obtenant le prestigieux trophée « **Golden Award** » décerné lors du forum AIFA - *Africa Investments Forum & Awards*, par *Leaders League*.

BANK OF AFRICA classée « **troisième banque la plus sûre d'Afrique en 2021** » par « *Global Finance Magazine* », se positionnant ainsi dans le top 3 des banques du continent africain.

## PROFIL



**14 691**  
COLLABORATEURS



**32**  
PAYS



**1 956**  
POINTS DE VENTE



**6,6**  
MILLIONS DE CLIENTS

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le leasing, le factoring et le crédit à la consommation, outre la banque participative.

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 700 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

### **Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc**

Les activités du Groupe BANK OF AFRICA au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.
- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

### **Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international**

La dimension internationale du Groupe BANK OF AFRICA trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE EuroServices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BANK OF AFRICA a pris, en 2003, une participation de 37% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BANK OF AFRICA s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe BOA présent dans dix huit pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 73% du Groupe bancaire panafricain.



**BANK OF AFRICA S.A**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION**  
**INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES**  
**AU 30 JUIN 2021**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 27.993.841, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.674.149. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 24 septembre 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2021. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 Juin 2021.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP établis au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2021.

Casablanca, le 24 septembre 2021

**Les commissaires aux Comptes**

  
**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT Thornton  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
Bd Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 21 25 44 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

  
**KPMG**  
KPMG  
23 Rue Lemtouni - Quartier Oas  
20410 Casablanca - Maroc  
Tél : 21 25 22 29 33 04 / 15  
Fax : 21 25 22 29 33 95  
ICE : 00 15 29 80 40 00 00  
**Mostafa FRAIHA**  
Associé

## I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2021 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 24 Septembre 2021.

ACTIF IFRS	Note	30/06/21	31/12/20
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	10 774 903	16 291 624
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	36 599 846	29 529 201
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	781 067	774 086
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		-	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>		-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	1 534 521	1 222 818
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	4 830 144	4 642 101
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>4.4</b>	<b>43 791 038</b>	<b>37 324 605</b>
<b>Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>23 657 052</b>	<b>22 392 263</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti</b>	<b>4.5</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 699</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Placements des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Actif d'impôt exigible</b>	<b>4.8</b>	<b>850 270</b>	<b>797 935</b>
<b>Actif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>2 029 824</b>	<b>2 083 871</b>
<b>Comptes de régularisation et autres actifs</b>	<b>4.9</b>	<b>7 465 931</b>	<b>6 751 532</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence</b>	<b>4.10</b>	<b>947 002</b>	<b>962 952</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>4.11</b>	<b>3 670 286</b>	<b>3 684 810</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>9 003 002</b>	<b>8 945 178</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4.11</b>	<b>1 158 829</b>	<b>1 310 012</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>4.12</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>		<b>341 777 866</b>	<b>331 911 802</b>

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/21	31/12/20
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
<b>Instruments dérivés de couverture</b>		-	-
<b>Titres de créance émis</b>	<b>4.7</b>	<b>13 670 329</b>	<b>14 111 265</b>
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>4.5</b>	<b>62 767 037</b>	<b>59 960 481</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>4.6</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>
<b>Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux</b>		-	-
<b>Passif d'impôt courant</b>	<b>4.8</b>	<b>1 095 882</b>	<b>877 982</b>
<b>Passif d'impôt différé</b>	<b>4.8</b>	<b>1 144 167</b>	<b>1 258 073</b>
<b>Comptes de régularisation et autres passifs</b>	<b>4.9</b>	<b>11 151 167</b>	<b>9 634 263</b>
<b>Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés</b>		-	-
<b>Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance</b>		-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>4.13</b>	<b>1 435 605</b>	<b>1 407 895</b>
<b>Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		-	-
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4.6</b>	<b>9 495 548</b>	<b>9 594 473</b>
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>313 784 025</b>	<b>303 931 273</b>
<b>Capitaux propres</b>			
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>19 278 450</b>	<b>19 624 631</b>
<b>Réserves consolidées</b>		-	-
- Part du groupe		1 636 286	1 587 064
- Part des minoritaires		4 339 267	4 283 718
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		-	-
- Part du groupe		569 555	609 900
- Part des minoritaires		496 134	511 398
<b>Résultat de l'exercice</b>		-	-
- Part du groupe		1 194 622	737 832
- Part des minoritaires		479 527	625 987
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>27 993 841</b>	<b>27 980 530</b>
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>		<b>341 777 866</b>	<b>331 911 802</b>

(en milliers de DH)



## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	30/06/21	30/06/20
Intérêts et produits assimilés		7 406 634	7 711 140
Intérêts et charges assimilées		-2 149 240	-2 638 227
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>2,1</b>	<b>5 257 394</b>	<b>5 072 913</b>
Commissions perçues		1 525 216	1 464 602
Commissions servies		-192 349	-238 501
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2,2</b>	<b>1 332 867</b>	<b>1 226 101</b>
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
<b>Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat</b>	<b>2,3</b>	<b>297 638</b>	<b>383 582</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transactions		266 461	361 955
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		31 177	21 627
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>2,4</b>	<b>189 438</b>	<b>192 267</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		189 438	192 267
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat		-	-
Produit net des activités d'assurance		-	-
Produit net des autres activités	2,5	499 134	380 225
Charges des autres activités	2,5	-281 250	-215 547
<b>Produit net bancaire</b>		<b>7 295 221</b>	<b>7 039 541</b>
Charges générales d'exploitation	2,6	-3 404 139	-4 282 369
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-492 876	-485 368
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>		<b>3 398 206</b>	<b>2 271 804</b>
Coût du risque		-1 285 807	-1 462 072
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2 112 399</b>	<b>809 732</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		72 102	56 662
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,7	9 558	41 605
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 194 059</b>	<b>907 999</b>
Impôt sur les résultats	2,8	-519 910	-50 024
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession		-	-
<b>Résultat net</b>		<b>1 674 149</b>	<b>857 975</b>
Résultat Hors-groupe		479 527	484 951
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>1 194 622</b>	<b>373 024</b>

(en milliers de DH)

### 1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2021							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2019 corrigés</b>	<b>1 998 205</b>	<b>16 474 864</b>	<b>0</b>	<b>4 461 090</b>	<b>-446 253</b>	<b>22 487 906</b>	<b>5 308 196</b>	<b>27 796 102</b>
Changement de méthodes comptables								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2020</b>	<b>1 998 205</b>	<b>16 474 864</b>	<b>0</b>	<b>4 461 090</b>	<b>-446 253</b>	<b>22 487 906</b>	<b>5 308 196</b>	<b>27 796 102</b>
Opérations sur capital	57 861	1 093 701		-1 093 701		57 861		57 861
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-255 802		-255 802	-502 837	-758 639
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>737 832</b>		<b>737 832</b>	<b>625 986</b>	<b>1 363 818</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-14 730	-14 730		-14 730
Ecarts de conversion					54 597	54 597	33 724	88 321
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 867</b>	<b>39 867</b>	<b>33 724</b>	<b>73 591</b>
<b>Variation de périmètre</b>							<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres variations</b>				<b>-508 237</b>		<b>-508 237</b>	<b>-43 967</b>	<b>-552 204</b>
<b>Capitaux propres clôture 31.12.2020</b>	<b>2 056 066</b>	<b>17 568 565</b>	<b>0</b>	<b>3 341 182</b>	<b>-406 386</b>	<b>22 559 427</b>	<b>5 421 103</b>	<b>27 980 530</b>
<b>Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)</b>								
<b>Capitaux propres d'ouverture 01.01.2021</b>	<b>2 056 066</b>	<b>17 568 565</b>	<b>0</b>	<b>3 341 182</b>	<b>-406 386</b>	<b>22 559 427</b>	<b>5 421 103</b>	<b>27 980 530</b>
Opérations sur capital		-346 181		346 181		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1 028 033		-1 028 033	-514 254	-1 542 287
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>1 194 622</b>		<b>1 194 622</b>	<b>479 527</b>	<b>1 674 149</b>
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					-5 437	-5 437	-38	-5 475
Ecarts de conversion					-80 591	-80 591	-57 805	-138 396
<b>Gains ou pertes latents ou différés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-86 028</b>	<b>-86 028</b>	<b>-57 843</b>	<b>-143 871</b>
<b>Variation de périmètre</b>							<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres variations</b>				<b>38 926</b>		<b>38 926</b>	<b>-13 605</b>	<b>25 321</b>
<b>Capitaux propres clôture 30.06.2021</b>	<b>2 056 066</b>	<b>17 222 384</b>	<b>0</b>	<b>3 892 878</b>	<b>-492 414</b>	<b>22 678 913</b>	<b>5 314 928</b>	<b>27 993 841</b>

### 1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/21	31/12/20
<b>Résultat net</b>	<b>1 674 149</b>	<b>1 363 819</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-138 395</b>	<b>142 651</b>
Écarts de conversion	-138 395	142 651
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>	<b>-5 476</b>	<b>-81 976</b>
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-5 476	-81 976
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>-143 871</b>	<b>60 676</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 530 278</b>	<b>1 424 494</b>
Part du groupe	1 108 593	733 603
Part des intérêts minoritaires	421 684	690 891

(en milliers de DH)

## 1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2021

	NOTE	30/06/21	31/12/20
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>2 194 060</b>	<b>1 877 347</b>
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	493 877	954 340
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2,7	6 561	190 303
+/- Dotations nettes aux provisions	2,7	1 000 369	2 196 280
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-63 102	-59 700
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-271 192	-592 445
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	
+/- Autres mouvements		-712 312	74 622
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>		<b>454 200</b>	<b>2 763 400</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-3 826 397	10 498 337
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		6 606 233	-8 189 863
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-15 236 345	-3 105 869
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		2 502 963	-2 344 868
- Impôts versés		-326 665	-1 111 654
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-10 280 210</b>	<b>-4 253 917</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>		<b>-7 631 950</b>	<b>386 829</b>
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		555 041	-268 892
+/- Flux liés aux immeubles de placement		-2 551	176 889
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-810 667	-32 510
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-258 177</b>	<b>-124 513</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		890 513	-657 011
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-266 639	-2 274 578
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>623 874</b>	<b>-2 931 589</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-305 311	63 473
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>-7 571 564</b>	<b>-2 605 799</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>18 267 870</b>	<b>20 873 669</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	16 291 624	14 450 591
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		1 976 247	6 423 079
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>		<b>10 696 307</b>	<b>18 267 870</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	10 774 903	16 291 624
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-78 596	1 976 247
<b>Variation de la trésorerie nette</b>		<b>-7 571 563</b>	<b>-2 605 799</b>

## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

#### 1.6.1.1. Principes de consolidation

##### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

##### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2021, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

##### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

##### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

#### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

#### Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

#### Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

#### Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

### 1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

#### Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère de « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

## Acquisitions et cessions temporaires

### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

## c. Opérations en devises

### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

## d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à court ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.



L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

#### **Probabilités de défaut (PD) :**

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des

pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

#### **Pertes en cas de défaut (LGD)**

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

#### **Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)**

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

#### **Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)**

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### **e. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

#### **f. Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2021, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

#### **g. Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».**

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

#### **i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### 1.6.1.3. Immobilisations

#### a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

#### Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

#### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

#### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

#### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

##### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux

immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

#### Contrats de location simple

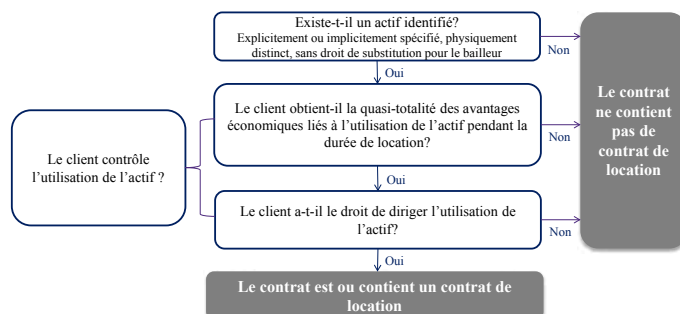
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

#### Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

#### La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

#### 1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2021 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

#### 1.6.2. Avantages au personnel

##### Classification des avantages au personnel

###### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

###### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

###### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

###### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

###### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

## Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

### 1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

#### 1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

#### 1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

#### L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

#### 1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

#### 1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.



Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

### **Crise sanitaire et impact IFRS 9**

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit

Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des événements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 juin 2021, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2021. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2021

### 2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>5 191 928</b>	<b>1 271 712</b>	<b>3 920 215</b>	<b>5 359 548</b>	<b>1 363 845</b>	<b>3 995 702</b>
Comptes et prêts/emprunts	4 913 774	1 258 432	3 655 341	4 967 428	1 342 176	3 625 251
Opérations de pensions	0	13 280	-13 280	0	21 669	-21 669
Opérations de location-financement	278 154	0	278 154	392 120	0	392 120
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>320 970</b>	<b>493 931</b>	<b>-172 962</b>	<b>658 003</b>	<b>838 502</b>	<b>-180 499</b>
Comptes et prêts/emprunts	315 640	356 745	-41 105	543 327	653 009	-109 682
Opérations de pensions	5 330	137 186	-131 856	114 676	185 493	-70 817
<b>Emprunts émis par le Groupe</b>		<b>383 596</b>	<b>-383 596</b>		<b>435 879</b>	<b>-435 879</b>
<b>Instruments à la juste valeur sur capitaux propres</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Instruments de dette</b>	<b>1 893 736</b>		<b>1 893 736</b>	<b>1 693 589</b>		<b>1 693 589</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERÊTS OU ASSIMILÉS</b>	<b>7 406 634</b>	<b>2 149 240</b>	<b>5 257 394</b>	<b>7 711 140</b>	<b>2 638 227</b>	<b>5 072 914</b>

(En milliers de DH)

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>1 158 205</b>	<b>74 964</b>	<b>1 083 241</b>	<b>1 104 787</b>	<b>91 104</b>	<b>1 013 683</b>
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	862 911		862 911	790 093		790 093
sur titres	101 093	55 439	45 654	92 834	40 900	51 934
de change	194 201	19 525	174 676	221 860	50 204	171 656
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>367 011</b>	<b>117 386</b>	<b>249 626</b>	<b>359 815</b>	<b>147 397</b>	<b>212 418</b>
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	193 026	40 695	152 331	168 661	39 395	129 266
Assurance			-			-
Autres	173 986	76 691	97 295	191 154	108 002	83 152
<b>Produits nets de commissions</b>	<b>1 525 216</b>	<b>192 349</b>	<b>1 332 867</b>	<b>1 464 602</b>	<b>238 501</b>	<b>1 226 101</b>

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négociation.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/21			30/06/20		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total
Titres à revenu fixe et variable	262 899	31 177	294 076	476 051	21 626	497 677
Instruments financiers dérivés	3 562		3 562	-114 096	0	-114 096
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>266 461</b>	<b>31 177</b>	<b>297 638</b>	<b>361 955</b>	<b>21 626</b>	<b>383 581</b>

(En milliers de DH)

### 2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	30/06/21	30/06/20
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	189 438	192 267
<b>TOTAL</b>	<b>189 438</b>	<b>192 267</b>

(En milliers de DH)

### 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	116 083	54 586	61 497	104 462	58 549	45 913
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	202 481	167 576	34 905	195 908	150 698	45 210
Autres produits d'exploitation non bancaires	180 571	59 088	121 483	79 855	6 300	73 556
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>499 135</b>	<b>281 250</b>	<b>217 885</b>	<b>380 225</b>	<b>215 547</b>	<b>164 679</b>

(En milliers de DH)

### 2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/21	30/06/20
Charges de personnel	1 941 000	1 889 939
Impôts et taxes	177 182	140 283
Charges externes	1 196 258	2 173 060
Autres charges générales d'exploitation	89 700	79 087
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	492 876	485 368
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>3 897 015</b>	<b>4 767 737</b>

(en milliers de DH)

## 2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/21	30/06/20
<b>Dotations nettes aux dépréciations</b>	<b>-946 883</b>	<b>-1 410 914</b>
<b>Bucket 1</b>	<b>-186 034</b>	<b>40 996</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	527	9 744
Dont Prêts et créances à la clientèle	-3 507	18 422
Dont Engagements hors bilan	-7 910	14 167
Dont Instruments de dettes	-175 144	-1 336
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
<b>Bucket 2</b>	<b>-20 886</b>	<b>-609 879</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-199	282
Dont Prêts et créances à la clientèle	-19 256	-613 097
Dont Engagements hors bilan	-1 450	1 838
Dont Instruments de dettes	19	1 097
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
<b>Bucket 3</b>	<b>-739 963</b>	<b>-842 031</b>
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	25	-36 327
Dont Prêts et créances à la clientèle	-737 100	-804 642
Dont Engagements hors bilan	-2 888	-1 062
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
Récupérations sur créances amorties	33 752	15 021
Pertes sur créances irrécouvrables	-372 246	-55 123
Autres	-429	-11 056
<b>Coût du risque</b>	<b>-1 285 807</b>	<b>-1 462 072</b>

## 2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30/06/21	30/06/20
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	7 497	38 709
Plus-values de cession	7 772	38 709
Moins-value de cession	275	-
Autres	2 061	2 896
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>9 558</b>	<b>41 605</b>

## 2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 2.9.1. Impôts courants et Impôts différés

	30/06/21	31/12/20
Impôts courants	850 270	797 935
Impôts différés	2 029 824	2 083 871
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 880 094</b>	<b>2 881 806</b>
Impôts courants	1 095 882	877 982
Impôts différés	1 144 167	1 258 073
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 240 049</b>	<b>2 136 055</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.2. Charge nette d'impôts sur les bénéfices

	30/06/21	30/06/20
Charge d'impôts courants	-555 873	-508 313
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	35 963	458 289
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-519 910</b>	<b>-50 024</b>

(en milliers de DH)

### 2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	30/06/21	30/06/20
Résultat avant impôt	2 194 059	907 999
Charges d'impôt sur les bénéfices	-519 910	-50 024
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>23,7%</b>	<b>5,5%</b>

(en milliers de DH)

### III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA Activité Maroc
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, BANK OF AFRICA Europe, LCB Bank, BOA Group.

#### 3.1. Résultat par secteur opérationnel

	30/06/2021					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 388 874	33 497	240 725	-1 594	2 595 892	<b>5 257 394</b>
Marge sur commissions	536 957	78 174	11 805	0	705 931	<b>1 332 867</b>
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>3 212 839</b>	<b>177 398</b>	<b>257 304</b>	<b>59 903</b>	<b>3 587 778</b>	<b>7 295 221</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 649 028	-131 671	-126 868	-38 135	-1 951 314	<b>(3 897 015)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 563 811</b>	<b>45 727</b>	<b>130 435</b>	<b>21 768</b>	<b>1 636 465</b>	<b>3 398 206</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-209 563	-33 519	-65 133	-4 861	-206 834	<b>( 519 910)</b>
<b>Résultat part du groupe</b>	<b>511 115</b>	<b>58 090</b>	<b>66 462</b>	<b>1 249</b>	<b>557 707</b>	<b>1 194 622</b>

(en milliers de DH)

	30/06/2020					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2 229 698	27 044	306 806	-1 865	2 511 230	<b>5 072 914</b>
Marge sur commissions	510 829	75 528	11 648	0	628 095	<b>1 226 100</b>
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>3 088 612</b>	<b>156 992</b>	<b>325 133</b>	<b>44 048</b>	<b>3 424 756</b>	<b>7 039 541</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 540 869	-129 801	-113 671	-40 952	-1 942 445	<b>(4 767 738)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>547 743</b>	<b>27 192</b>	<b>211 462</b>	<b>3 096</b>	<b>1 482 311</b>	<b>2 271 804</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	133 174	-22 306	-49 294	-1 113	-110 485	<b>( 50 024)</b>
<b>Résultat part du groupe</b>	<b>-230 084</b>	<b>46 731</b>	<b>38 156</b>	<b>-6 463</b>	<b>524 684</b>	<b>373 024</b>

(en milliers de DH)



### 3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	30/06/2021					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
<b>Total bilan</b>	<b>212 149 317</b>	<b>956 876</b>	<b>16 486 714</b>	<b>136 703</b>	<b>112 048 257</b>	<b>341 777 866</b>
<b>Elements d'actif</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 250 863	13 320	22 987	5 028	3 072 466	<b>6 364 665</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	129 058 174	0	15 413 381	0	49 180 482	<b>193 652 037</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	36 599 846	151 526	861	0	628 680	<b>37 380 914</b>
Titres au coût amorti	9 088 709	0	0	0	34 702 329	<b>43 791 038</b>
<b>Elements du passif</b>						
Dettes envers la clientèle	136 417 165	0	838 578	0	75 768 548	<b>213 024 291</b>
Fonds propres	18 848 921	424 030	1 497 809	( 220 073)	7 443 154	<b>27 993 841</b>

(en milliers de DH)

	31/12/2020					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
<b>Total bilan</b>	<b>204 540 156</b>	<b>990 356</b>	<b>16 840 891</b>	<b>106 223</b>	<b>109 434 177</b>	<b>331 911 803</b>
<b>Elements d'actif</b>						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 982 072	8 350	22 386	16 977	2 835 135	<b>5 864 920</b>
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	128 452 166	0	15 585 061	1	50 129 472	<b>194 166 699</b>
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 529 201	110 862	861	0	662 363	<b>30 303 288</b>
Titres au coût amorti	8 454 148	0	0	0	28 870 456	<b>37 324 605</b>
<b>Elements du passif</b>						
Dettes envers la clientèle	133 306 866	0	892 652	0	72 887 323	<b>207 086 841</b>
Fonds propres	18 804 203	419 299	1 593 012	( 203 048)	7 367 063	<b>27 980 530</b>

(en milliers de DH)

## IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2021

### 4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/21	31/12/20
<b>Valeurs en caisse</b>	<b>4 017 261</b>	<b>4 338 124</b>
Banques centrales	6 657 315	11 921 071
Trésor public	95 620	27 685
Service des chèques postaux	4 707	4 744
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	6 757 641	11 953 499
<b>Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>10 774 903</b>	<b>16 291 624</b>

(en milliers de DH)

### 4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/21			31/12/20		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>						
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>23 812 974</b>	<b>-</b>	<b>23 812 974</b>	<b>16 943 095</b>	<b>-</b>	<b>16 943 095</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	21 803 418		21 803 418	15 647 344		15 647 344
Autres titres de créances négociables	2 009 556		2 009 556	1 295 751		1 295 751
<b>Obligations</b>	<b>660 714</b>	<b>-</b>	<b>660 714</b>	<b>1 071 913</b>	<b>-</b>	<b>1 071 913</b>
Obligations d'Etat	294 833		294 833	580 626		580 626
Autres obligations	365 881		365 881	491 287		491 287
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>12 122 352</b>	<b>781 067</b>	<b>12 903 419</b>	<b>11 509 343</b>	<b>774 086</b>	<b>12 283 429</b>
<b>Opérations de pension</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Prêts</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>3 805</b>	<b>0</b>	<b>3 805</b>	<b>4 850</b>	<b>0</b>	<b>4 850</b>
Instruments dérivés de cours de change	3 805		3 805	4 850		4 850
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>	<b>36 599 846</b>	<b>781 067</b>	<b>37 380 913</b>	<b>29 529 201</b>	<b>774 086</b>	<b>30 303 287</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						
<b>Emprunts de titres et ventes à découvert</b>						
<b>Opérations de pension</b>						
<b>Emprunts</b>						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
<b>Instruments financiers dérivés de transactions</b>						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT</b>						

### 4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/21			31/12/20		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 534 521	36 309	-16 441	1 222 818	28 510	-8 188
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 830 144	1 641 217	-533 111	4 642 101	1 644 938	-531 638

(en milliers de DH)

#### 4.4. Titres au coût amorti

	30/06/21	31/12/20
<b>Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales</b>	<b>5 600 941</b>	<b>5 801 445</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	4 767 876	4 940 727
Autres Titres de Créances Négociables	833 065	860 718
<b>Obligations</b>	<b>38 793 221</b>	<b>32 007 169</b>
Obligations d'Etat	35 697 828	29 442 689
Autres obligations	3 095 393	2 564 480
<b>Dépréciations</b>	<b>-603 125</b>	<b>-484 009</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI</b>	<b>43 791 038</b>	<b>37 324 605</b>

(en milliers de DH)

#### 4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

##### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/21	31/12/20
Comptes à vue	8 331 983	8 037 532
Prêts	15 319 433	14 339 572
<i>Dont prêts de trésorerie JJ</i>	<i>219 047</i>	<i>284 908</i>
Opérations de pension	94 166	97 766
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>23 745 583</b>	<b>22 474 870</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-88 530	-82 607
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>23 657 052</b>	<b>22 392 263</b>

(en milliers de DH)

##### DETTE ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/21	31/12/20
Comptes à vue	4 188 784	5 380 050
Emprunts	34 812 645	34 294 079
<i>Dont emprunt de trésorerie JJ</i>	<i>1 724 924</i>	<i>900 951</i>
opérations de pension	23 765 607	20 286 352
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>62 767 037</b>	<b>59 960 481</b>

(en milliers de DH)

## 4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

### PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/21	31/12/20
Comptes ordinaires débiteurs	21 410 355	20 097 645
Prêts consentis à la clientèle	159 657 827	156 274 631
Opérations de pension	14 722 679	19 230 084
Opérations de location-financement	14 506 201	14 542 223
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>210 297 062</b>	<b>210 144 583</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-16 645 025	-15 977 884
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 699</b>

(en milliers de DH)

### VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/21	31/12/20
Banque au Maroc	129 058 174	128 452 166
Services Financiers Spécialisés	15 413 381	15 585 061
Activités à l'international	49 180 482	50 129 472
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	1,00	1,00
<b>Total en principal</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 698</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 698</b>

(en milliers de DH)

### VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/21	31/12/20
Maroc	144 471 555	144 037 227
Afrique	45 304 696	46 131 188
Europe	3 875 786	3 998 284
<b>Total en principal</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 699</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>193 652 037</b>	<b>194 166 699</b>

(en milliers de DH)

### VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/21				30/06/21			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 548 165</b>	-	-	<b>1 548 165</b>	<b>13 655</b>	-	-	<b>13 655</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 548 165			1 548 165	13 655			13 655
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>240 121 264</b>	<b>19 217 326</b>	<b>19 098 215</b>	<b>278 436 805</b>	<b>2 095 927</b>	<b>2 731 365</b>	<b>12 509 386</b>	<b>17 336 678</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 660 784	81 101	3 697	23 745 582	84 272	1 715	2 542	88 528
Prêts et créances sur la clientèle	172 066 319	19 136 224	19 094 518	210 297 061	1 408 531	2 729 650	12 506 844	16 645 025
Titres de dettes	44 394 162			44 394 162	603 125	-		603 125
<b>Total Actif</b>	<b>241 669 429</b>	<b>19 217 326</b>	<b>19 098 215</b>	<b>279 984 970</b>	<b>2 109 582</b>	<b>2 731 365</b>	<b>12 509 386</b>	<b>17 350 333</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>43 574 051</b>	<b>304 503</b>	<b>129 659</b>	<b>44 008 214</b>	<b>182 942</b>	<b>3 466</b>	<b>102 027</b>	<b>288 434</b>

	31/12/20				31/12/20			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>1 227 511</b>	-	-	<b>1 227 511</b>	<b>4 689</b>	-	-	<b>4 689</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 227 511			1 227 511	4 689			4 689
<b>Actifs Financiers au coût amorti</b>	<b>233 347 022</b>	<b>18 734 128</b>	<b>18 346 917</b>	<b>270 428 067</b>	<b>1 964 282</b>	<b>2 724 683</b>	<b>11 855 532</b>	<b>16 544 497</b>
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 390 038	81 101	3 730	22 474 870	78 624	1 410	2 572	82 606
Prêts et créances sur la clientèle	173 148 370	18 653 027	18 343 186	210 144 583	1 401 649	2 723 273	11 852 961	15 977 883
Titres de dettes	37 808 614			37 808 614	484 009	-		484 009
<b>Total Actif</b>	<b>234 574 533</b>	<b>18 734 128</b>	<b>18 346 917</b>	<b>271 655 578</b>	<b>1 968 971</b>	<b>2 724 683</b>	<b>11 855 532</b>	<b>16 549 187</b>
<b>Total Hors Bilan</b>	<b>39 602 670</b>	<b>181 952</b>	<b>132 174</b>	<b>39 916 795</b>	<b>170 296</b>	<b>2 015</b>	<b>112 059</b>	<b>284 370</b>

## Dettes envers la clientèle

	30/06/21	31/12/20
Comptes ordinaires créditeurs	126 210 851	123 589 148
Comptes à terme	30 817 826	27 987 454
Comptes d'épargne	41 281 379	40 416 733
Bons de caisse	4 007 768	4 066 640
Opérations de pension	693 978	1 441 848
Autres comptes créditeurs	10 012 489	9 585 018
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>

(en milliers de DH)

## VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/21	31/12/20
Banque au Maroc	136 417 165	133 306 866
Services Financiers Spécialisés	838 578	892 652
Activités à l'international	75 768 548	72 887 323
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>

(en milliers de DH)

## VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/21	31/12/20
Maroc	137 255 743	134 199 518
Afrique	73 971 226	71 263 744
Europe	1 797 322	1 623 579
<b>Total en principal</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>213 024 291</b>	<b>207 086 841</b>

(en milliers de DH)

#### 4.7. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	30/06/21	31/12/20
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>13 670 329</b>	<b>14 111 265</b>
titres de créances négociables	13 170 329	13 611 265
emprunts obligataires	500 000	500 000
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>9 495 548</b>	<b>9 594 473</b>
Emprunt subordonnés	9 495 548	9 594 473
à durée déterminée	6 495 548	6 594 473
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
<b>Titres subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
<b>Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
<b>Total</b>	<b>23 165 877</b>	<b>23 705 738</b>

(en milliers de DH)

#### 4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	30/06/21	31/12/20
Impôts courants	850 270	797 935
impôts différés	2 029 824	2 083 871
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 880 094</b>	<b>2 881 806</b>
Impôts courants	1 095 882	877 982
impôts différés	1 144 167	1 258 073
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>2 240 049</b>	<b>2 136 055</b>

(en milliers de DH)

#### 4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/21	31/12/20
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	167 634	147 920
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	64 280	65 195
Comptes d'encaissement	512 717	376 043
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2 461 315	1 775 157
Debiteurs divers	4 117 379	4 140 240
Comptes de liaison	142 605	246 976
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>7 465 931</b>	<b>6 751 532</b>
Dépôts de garantie reçus	7 640	8 411
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	8 513	85 330
Comptes d'encaissement	2 689 996	1 570 548
charges à payer et produits constatés d'avance	1 173 692	1 094 265
Autres créditeurs et passifs divers	7 271 325	6 875 708
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>11 151 167</b>	<b>9 634 263</b>

(en milliers de DH)

#### 4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	30/06/21	31/12/20
Acmar	23 440	23 401
Banque de Développement du Mali	617 830	625 111
Eurafric	-22 064	-22 090
Africa Morocco Links	-14 081	-19 459
Société Conseil Ingénierie et Développement	144 336	149 109
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	102 942	102 955
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	94 599	103 925
<b>Participations dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>947 002</b>	<b>962 952</b>

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan JUIN 2021	Produit net bancaire- chiffre d'affaires JUIN 2021	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe JUIN 2021
Acmar	530 684	65 582	15 195	3 039
Banque de Développement du Mali	16 207 947	395 675	190 688	62 585
Africa Morocco Links	285 000	149 406	-2 020	-1 030
Eurafric	285 377	131 208	3 149	18
Société Conseil Ingénierie et Développement	570 175	115 438	8 183	3 183
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	646 178	5 223	-21 369	-10 898

(en milliers de DH)

#### 4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

Actifs financiers à la juste valeur par résultat	30/06/21			31/12/20		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>16 955 882</b>	<b>7 952 879</b>	<b>9 003 002</b>	<b>16 586 788</b>	<b>7 641 612</b>	<b>8 945 177</b>
Terrains et constructions	5 266 231	1 007 862	4 258 369	5 364 770	965 877	4 398 892
Équipement, Mobilier, Installations	4 540 905	3 429 612	1 111 293	4 755 621	3 172 975	1 582 646
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	7 148 745	3 515 406	3 633 340	6 466 397	3 502 759	2 963 638
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 909 986</b>	<b>1 751 157</b>	<b>1 158 829</b>	<b>2 838 934</b>	<b>1 528 922</b>	<b>1 310 012</b>
Logiciels informatiques acquis	2 315 273	1 627 657	687 616	1 872 779	1 198 614	674 165
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	594 713	123 500	471 213	966 156	330 308	635 848
<b>Immeubles de placements</b>	<b>3 830 222</b>	<b>159 935</b>	<b>3 670 287</b>	<b>3 821 904</b>	<b>137 094</b>	<b>3 684 810</b>

(en milliers de DH)

#### CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/21	30/06/20
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-27 720	-26 353
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-128 211	-120 839

#### ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/21	31/12/20
Immobilisations corporelles	9 003 002	8 945 178
Dont droits d'utilisation	1 218 786	1 092 975

#### PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/21	31/12/20
Compte de régularisation et autres passifs	11 151 167	9 634 263
Dont dette locative	1 234 387	1 091 001



#### 4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/21	31/12/20
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2021	Valeur nette comptable 31/12/2020
Maghrébaïl	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
Salafin	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
Bank of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>1 032 114</b>	<b>1 032 114</b>

#### 4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/21	31/12/20
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>1 407 895</b>	<b>1 172 573</b>
Dotations aux provisions	325 726	400 967
Reprises de provisions	-232 893	-181 625
Autres mouvements	-65 122	15 980
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>1 435 606</b>	<b>1 407 895</b>

## V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30-juin-21	31-déc-20
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>17 979 790</b>	<b>11 693 224</b>
Aux établissements de crédit	3 339 246	1 908 863
A la clientèle	14 640 544	9 784 360
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>5 065 488</b>	<b>1 326 057</b>
des établissements de crédit	5 065 488	1 326 057
de la clientèle	-	-

#### » Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

#### » Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30-juin-21	31-déc-20
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>26 028 424</b>	<b>28 223 572</b>
D'ordre des établissements de crédit	7 280 656	9 258 040
D'ordre de la clientèle	18 747 768	18 965 533
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>91 245 123</b>	<b>91 144 035</b>
des établissements de crédit	88 435 631	88 536 518
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 809 492	2 607 517

#### » Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

#### » Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

#### » Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit..

#### » Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

## VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

### 6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

#### » Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

### 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

#### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-21	déc-20
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	514 733	504 275
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>514 733</b>	<b>504 275</b>

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif.

#### 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Hypothèses économiques	30/06/21
Taux d'actualisation	2,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%
Taux de charges sociales patronales	10,96%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

### 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-21	déc-20
Charge normale de l'exercice	3 710	-3 563
Charge d'intérêt	6 749	13 654
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	10 459	10 091
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-21	déc-20
Dette actuarielle d'ouverture	<b>504 275</b>	<b>464 981</b>
Charge normale de l'exercice	18 029	34 882
Charge d'intérêt	6 749	13 654
Pertes / Gains actuariels		26 962
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-14 320	-38 445
Indemnités supplémentaires		
Autre		2 241
Dette actuarielle de clôture	<b>514 733</b>	<b>504 275</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

## VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. Résultat par action

	30/06/21	30/06/20
Capital (en MAD)	2 056 066 480	1 998 205 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	205 606 648	199 820 500
Résultat part du groupe (en MAD)	1 194 622 000	373 024 257
Résultat par action (en MAD)	5,81	1,87
Résultat dilué par action (en MAD)	5,81	1,87

#### 7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2018	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2019	199 820 500	10	1 998 205 000
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2020	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions émises au 30 Juin 2021	205 606 648	10	2 056 066 480

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

### 7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	79,87%	78,63%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
ACMAR				
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL	Banque	51,00%	51,00%	M E E
WAL INMAA	Participative	51,00%	51,00%	M E E

BANK OF AFRICA détient 37% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

#### 7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

## 7.3. Parties liées

### 7.3.1. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises con- solidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>		
Prêts, avances et titres	7 451	12 783 657
Comptes ordinaires	-	1 283 174
Prêts	7 451	9 721 671
Titres		1 778 812
Opération de location finance- ment		
Actif divers		17 734
<b>Total</b>	<b>7 451</b>	<b>12 801 391</b>
<b>Passif</b>		
Dépôts		10 829 898
Comptes ordinaires		1 115 551
Autres emprunts		9 714 347
Dettes représentées par un titre		1 778 811
Passif divers		192 683
<b>Total</b>		<b>12 801 392</b>
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		1 138 564
Engagements reçus		1 138 564

### 7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises con- solidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-130 124
Intérêts et charges assimilés		159 362
Commissions (produits)		-135 292
Commissions (charges)		38 529
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus	-4 337	-114 480
Autres		182 005

## Note sur les comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés à fin juin 2021 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la propagation de la pandémie COVID 19.

### Crise sanitaire et impact IFRS 9

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des événements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 Juin 2021, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2021. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.



7, Boulevard Driss Slaoui  
20 160 Casablanca  
Maroc



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi  
10 000 Rabat - Maroc

**BANK OF AFRICA S.A**  
**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION**  
**INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX**  
**AU 30 JUIN 2021**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 29.868.629 dont un bénéfice net de KMAD 1.094.611, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 24 septembre 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2021. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 Juin 2021.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 Juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2021.

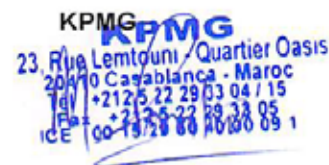
Casablanca, le 24 septembre 2021

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**Les commissaires aux Comptes**



**Mostafa FRAIHA**  
Associé



## NOTE SUR LES COMPTES SOCIAUX & CONSOLIDÉS

L'élaboration des comptes sociaux à fin Juin 2021 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la poursuite de la propagation de la pandémie COVID 19.

BANK OF AFRICA a tenu compte, conformément aux normes, des impacts de la crise sanitaire dans l'élaboration de ses comptes sociaux et consolidés notamment en matière de couverture du risque de crédit.

### NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

#### 1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.

- Principe d'importance significative.

#### 2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

##### 2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

##### 2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

###### Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

### **Créances en souffrance sur la clientèle**

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

### **2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## **2.4. Portefeuilles de titres**

### **2.4.1 Présentation générale**

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### **2.4.2 Titres de Transaction**

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

### **2.4.3 Titres de Placement**

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

#### 2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

#### 2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des

Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

#### 2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

#### 2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan

dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

#### 2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

##### Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

#### 2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

#### 2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

## 2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

## 2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui

rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

## 2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 466 752	4 700 288
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 330 885	20 148 615
. A vue	4 174 187	3 934 452
. A terme	17 156 698	16 214 163
Créances sur la clientèle	126 804 317	126 812 254
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	42 930 205	38 746 351
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	19 315 356	20 263 591
. Crédits et financements participatifs immobiliers	41 940 087	41 057 176
. Autres crédits et financements participatifs	22 618 669	26 745 136
Créances acquises par affacturage	2 797 959	2 113 945
Titres de transaction et de placement	38 381 519	30 931 541
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 693 662	9 458 897
. Autres titres de créance	189 731	220 787
. Titres de propriété	23 439 452	21 193 183
. Certificats de Sukuks	58 674	58 674
Autres actifs	5 381 998	4 831 475
Titres d'investissement	9 081 067	8 433 543
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 972 636	4 115 642
. Autres titres de créance	5 108 431	4 317 901
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	11 066 992	10 873 764
. Participation dans les entreprises liées	9 055 950	8 892 226
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 011 042	1 981 538
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	195 526	200 743
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	178 196	190 816
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	667 482	583 738
Immobilisations corporelles	5 780 387	5 395 263
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>224 133 080</b>	<b>215 215 987</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	41 202 106	37 034 499
. A vue	5 877 256	2 539 628
. A terme	35 324 850	34 494 871
Dépôts de la clientèle	138 380 879	134 792 521
. Comptes à vue créditeurs	86 464 260	85 875 583
. Comptes d'épargne	25 521 919	25 102 696
. Dépôts à terme	19 926 914	17 674 709
. Autres comptes créditeurs	6 467 786	6 139 533
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8 530 623	8 166 405
. Titres de créance négociables émis	8 030 623	7 666 405
. Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	4 609 575	3 543 407
Provisions pour risques et charges	1 085 608	1 221 143
Provisions réglementées	455 660	514 706
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 495 548	9 594 473
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 222 384	17 568 566
Capital	2 056 066	2 056 066
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 094 611	724 181
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>224 133 080</b>	<b>215 215 987</b>

(En milliers de dirhams)

<b>HORS BILAN</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>25 484 455</b>	<b>20 820 845</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	117 800	418 241
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 969 031	6 661 576
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 096 330	4 027 365
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 521 886	9 539 868
Titres achetés à réméré	-	78 358
Autres titres à livrer	4 779 408	95 437
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>24 195 261</b>	<b>21 105 044</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21 536 713	18 598 222
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 590 622	2 410 428
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	67 926	96 394
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>5 735 232</b>	<b>7 283 952</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	123 489	440 641
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 701 012	2 694 911
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	282 904	268 469
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	714 564	582 440
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	11 671	15 760
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	577 518	550 371
Autres produits bancaires	1 324 074	2 731 360
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 951 559</b>	<b>3 701 786</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	284 227	707 302
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	431 870	563 311
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	291 725	120 159
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	9 957	7 056
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	933 780	2 303 958
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 783 673</b>	<b>3 582 165</b>
Produits d'exploitation non bancaire	33 575	39 957
Charges d'exploitation non bancaire	51 061	13 050
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 781 075</b>	<b>1 705 647</b>
Charges de personnel	816 340	775 925
Impôts et taxes	52 556	52 310
Charges externes	746 556	731 073
Autres charges générales d'exploitation	4 806	645
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	160 817	145 694
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>826 452</b>	<b>737 954</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	607 114	552 826
Pertes sur créances irrécouvrables	214 739	21 690
Autres dotations aux provisions	4 599	163 438
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>264 758</b>	<b>104 002</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	111 209	63 489
Récupérations sur créances amorties	12 034	3 923
Autres reprises de provisions	141 515	36 590
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 423 418</b>	<b>1 269 474</b>
Produits non courants	64 338	-
Charges non courantes	122 256	521 653
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 365 500</b>	<b>747 821</b>
Impôts sur les résultats	270 889	271 587
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 094 611</b>	<b>476 234</b>

<b>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
(+) Intérêts et produits assimilés	3 107 405	3 404 020
(-) Intérêts et charges assimilées	1 007 822	1 390 772
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>2 099 583</b>	<b>2 013 248</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	11 671	15 760
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	9 957	7 056
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et location</b>	<b>1 714</b>	<b>8 704</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	639 110	661 069
(-) Commissions servies	127 838	171 674
<b>Marge sur commissions (1)</b>	<b>511 272</b>	<b>489 395</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	397 274	547 102
<b>(+) résultat des opérations sur titres de placement</b>	<b>591</b>	<b>56 766</b>
(+) résultat des opérations de charge	206 353	130 914
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	3 796	-114 096
<b>Résultat des opérations de marché (1)</b>	<b>608 014</b>	<b>620 686</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
<b>(+) Divers autres produits bancaires</b>	<b>714 603</b>	<b>582 472</b>
(-) Diverses autres charges bancaires	151 512	132 340
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>3 783 674</b>	<b>3 582 165</b>
<b>(+) résultat des opérations sur ommobilisation financières (2)</b>	<b>-90</b>	<b>-40 322</b>
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	33 498	31 707
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	50 894	4 767
(-) Charges générales d'exploitation	1 781 076	1 705 647
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 985 112</b>	<b>1 863 136</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-698 610	-507 104
<b>(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions</b>	<b>136 916</b>	<b>-86 557</b>
Resultat courant	1 423 418	1 269 475
Resultat non courant	-57 918	-521 653
(-) Impôts sur les résultats	270 889	271 588
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 094 611</b>	<b>476 234</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 094 611</b>	<b>476 234</b>
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	160 817	145 694
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	52 814
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	4 599	107 374
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	5 292	-
(-) Reprises de provisions (1)	133 638	12 523
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	741	3 949
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	77	8 250
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	166	8 281
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 131 029</b>	<b>765 675</b>
(-) Bénéfices distribués	-	-
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 131 029</b>	<b>765 675</b>

(En milliers de dirhams)



<b>TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	5 467 388	10 761 260
(+) Récupérations sur créances amorties	12 034	27 808
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	32 757	79 997
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 045 622	7 789 295
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	51 061	1 029 683
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 620 259	3 136 020
(-) Impôts sur les résultats versés	270 889	274 812
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>524 348</b>	<b>-1 360 744</b>
<b>Variation des :</b>		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 182 270	2 000 482
(+) Créances sur la clientèle	-676 077	-10 017 350
(+) Titres de transaction et de placement	-7 449 978	-925 728
(+) Autres actifs	-556 119	-1 323 245
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	12 620	331
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 167 607	14 403 957
(+) Dépôts de la clientèle	3 588 358	351 280
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	364 218	-1 206 412
(+) Autres passifs	-135 000	-426 824
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-1 866 641</b>	<b>2 856 490</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>-1 342 293</b>	<b>1 495 746</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	-	102 355
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	2 000	700 683
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	104 857	2 214 714
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	701 848	561 230
(+) Intérêts perçus	47 934	99 459
(+) Dividendes perçus	53 490	528 036
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-703 281</b>	<b>-1 345 410</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
(+) Emission de dettes subordonnées		4 303
(+) Dépôts d'investissement reçus		
(+) Emission d'actions		
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)		
(-) Intérêts versés	187 962	403 821
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)		
(-) Dividendes versés		161 102
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-187 962</b>	<b>-560 620</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)</b>	<b>-2 233 536</b>	<b>-410 284</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4 700 288</b>	<b>5 110 572</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 466 752</b>	<b>4 700 288</b>

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba

(2) Y compris IRR utilisées

(3) Y compris PER utilisées

(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

## CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2021	Total 31 / 12 / 2020
Comptes ordinaires débiteurs	831 561	224 698	673 837	3 442 974	5 173 070	8 241 654
Valeurs reçues en pension	-	-	52 135	-	52 135	66 589
Au jour le jour	-	-	-	-	-	60 062
A terme	-	-	52 135	-	52 135	6 527
Prêts de trésorerie	-	3 053 675	1 274 842	1 101 996	5 430 513	5 771 099
Au jour le jour	-	-	83 616	-	83 616	323 707
A terme	-	3 053 675	1 191 226	1 101 996	5 346 897	5 447 391
Prêts financiers	-	274 836	8 131 232	19 871	8 425 939	7 283 288
Autres créances	2 895 759	371 471	-	8 457	3 275 687	3 439 786
Intérêts courus à recevoir	-	55 302	-	490	55 792	46 487
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 727 320</b>	<b>3 979 982</b>	<b>10 132 046</b>	<b>4 573 789</b>	<b>22 413 136</b>	<b>24 848 903</b>

(En milliers de dirhams)

## CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2021	TOTAL 31 / 12 / 2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	815 342	1 940 506	29 577 754	2 329 071	34 662 673	30 698 539
Comptes à vue débiteurs	323 751	1 940 506	11 896 319	1 693 062	15 853 638	14 769 564
Créances commerciales sur le Maroc	20 477	-	3 178 048	4 680	3 203 205	2 895 279
Crédits à l'exportation	-	-	1 648 839	108 784	1 757 623	761 540
Autres crédits de trésorerie	471 114	-	12 854 548	522 545	13 848 207	12 272 156
Crédits à la consommation	-	-	28 548	7 614 054	7 642 602	7 687 110
Crédits à l'équipement	4 134 939	482 880	13 142 884	1 280 062	19 040 764	19 987 678
Crédits Immobiliers	241 446	-	9 184 583	32 454 000	41 880 029	40 966 339
Autres crédits	2 000 000	15 427 810	1 239 177	61 809	18 728 796	23 023 182
Créances acquises par affacturage	2 098 560	-	686 883	12 517	2 797 959	2 113 945
Intérêts courus à recevoir	60 294	31 959	401 963	164 739	658 956	727 452
Créances en souffrance	591	-	2 350 827	1 839 077	4 190 496	3 721 954
Créances pré-douteuses	21	-	103 175	437 934	541 130	629 849
Créances douteuses	4	-	1 008 737	409 271	1 418 012	1 005 078
Créances compromises	567	-	1 238 915	991 872	2 231 354	2 087 027
<b>TOTAL</b>	<b>9 351 172</b>	<b>17 883 155</b>	<b>56 612 620</b>	<b>45 755 329</b>	<b>129 602 276</b>	<b>128 926 198</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2021	Total 31 / 12 / 2020
				Non Financiers		
<b>Titres cotés</b>	-	1 837 702	-	1 359 258	3 196 959	23 440 279
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	61 331	-	-	61 331	2 867 631
Obligations	-	1 776 371	-	1 358 660	3 135 031	1 308 057
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	598	598	19 264 591
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
<b>Titres non cotés</b>	1 286 383	17 345 293	25 079 002	535 906	44 246 584	10 940 599
Bons du Trésor et valeurs assimilées	996 315	17 276 537	1 108 241	-	19 381 094	9 312 684
Obligations	290 068	-	531 906	368 056	1 190 029	998 208
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	328 935
Titres de propriété	-	-	23 438 352	-	23 438 352	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	58 674	58 674	77 227
Intérêts courus	-	68 756	502	109 177	178 435	223 545
<b>TOTAL</b>	<b>1 286 383</b>	<b>19 182 995</b>	<b>25 079 002</b>	<b>1 895 164</b>	<b>47 443 544</b>	<b>34 380 877</b>

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	37 826 451	37 826 451	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	14 427 835	14 427 835	-	-	-	-
Obligations	84 000	84 000	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	23 255 942	23 255 942	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	58 674	58 674	-	-	-	-
<b>Titres de placement</b>	576 379	536 025	576 379	-	-	40 353
Bons du Trésor et valeurs assimilées	305 402	265 827	305 402	-	-	39 575
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	86 689	86 689	86 689	-	-	-
Titres de propriété	184 288	183 510	184 288	-	-	778
<b>Titres d'investissement</b>	9 081 067	9 081 067	8 962 726	122 379	71 789	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 820 767	4 820 767	4 749 521	-	71 246	-
Obligations	4 241 060	4 241 060	4 193 965	122 379	542	-
Autres titres de créance	19 240	19 240	19 240	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>47 483 897</b>	<b>47 443 544</b>	<b>9 539 105</b>	<b>122 379</b>	<b>71 789</b>	<b>40 353</b>

(En milliers de dirhams)

<b>DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
<b>Instruments optionnels achetés</b>	<b>-140</b>	<b>-269</b>
<b>Opérations diverses sur titres</b>	<b>318 583</b>	<b>324 924</b>
<b>Débiteurs divers</b>	<b>1 085 067</b>	<b>985 476</b>
Sommes dues par l'État	898 312	811 212
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	120 899	119 568
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	65 856	54 695
<b>Valeurs et emplois divers</b>	<b>4 943</b>	<b>4 943</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>3 973 543</b>	<b>3 554 401</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	166 913	186 413
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	138 995	141 631
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	142 133	246 489
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 946 318	1 298 854
Produits à recevoir	1 090 689	472 134
Charges constatées d'avance	855 629	826 719
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	1 579 184	1 681 014
<b>Créances en souffrance sur opérations diverses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 381 997</b>	<b>4 869 475</b>

(En milliers de dirhams)



INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333 300,00	2 322 981,74	3 010 318,26
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	583 524 000 USD	0,020	2 750 276,19		2 750 276,19
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2 675 130,00		2 675 130,00
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	219 581 400	4,38	1 590 700,00		1 590 700,00
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250 000,00		250 000,00
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	3 380 000	5,88	58 800,00	-	58 800,00
<b>515 Titres de l'activité de portefeuille</b>					<b>736 223 832,82</b>	<b>329 725 157,76</b>	<b>406 498 675,06</b>
<b>AUTRES TITRES DE PARTICIPATION</b>							
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	542 889 900	5,25	103 997 380,00		103 997 380,00
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807 463,69		96 807 463,69
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359 341,97	4 239 562,00	87 119 779,97
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000 000,00		60 000 000,00
SOGEPoS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 621 600,00	-	4 621 600,00
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393 433,00	3 393 433,00	0,00
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690 000,00		1 690 000,00
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267 000,00		1 267 000,00
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE MAROCLEAR	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000 000,00		1 000 000,00
STE IPE	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803 000,00		803 000,00
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Édition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801 300,00		801 300,00
GECOTEX	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500 000,00		500 000,00
SOCIÉTÉ ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500 000,00	500 000,00	0,00
DAR ADDAMANE	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500 000,00	500 000,00	0,00
PORNET	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	480 500,00	480 500,00	0,00
SINCOMAR	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180 000,00		180 000,00
SWIFT	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49 400,00	49 400,00	0,00
DYAR AL MADINA	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	22 856,39		22 856,39
RMA WATANYA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	8 500,00		8 500,00
RISMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	1 972,84		1 972,84
MEDI 1 TV	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	1 924,85	-	1 924,85
<b>516-9 Autres titres de participation</b>	Audiovisuel	59 774	199 245 600	3,00	1,00		1,00
<b>Comptes courants d'associés</b>					<b>369 435 673,74</b>	<b>10 612 895,00</b>	<b>358 822 778,74</b>
RYAD ENNOUR					472 142 564,02		472 142 564,02
FARACHA IMMO					304 811 687,00		304 811 687,00
IT International Service ITIS					50 870 400,00	50 870 400,00	0,00
AKENZA IMMO					46 951 030,44		46 951 030,44
SUX HILL SECONDO					49 926 971,90		49 926 971,90
SAISS IMMO NEJMA					33 904 342,77		33 904 342,77
SUX HILL PRIMERO					25 800 582,57		25 800 582,57
SUX HILL TERCIO					16 058 037,76		16 058 037,76
MARTCO					1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
Siège G.P.B.M.					723 209,80		723 209,80
ALLICOM MAROC					552 000,00	552 000,00	0,00
HANOUTY					1 614 954,21		1 614 954,21
ECO PARC					2 194 764,00		2 194 764,00
MOHIT IMMO					5 539 738,27		5 539 738,27
BMCE CASH					2 500 000,00		2 500 000,00
NOUACER CITY IMMO					43 588,00		43 588,00
KRAKER IMMO					21 894,00		21 894,00
BERLY IMMO					16 020,00		16 020,00
ERRAHA NAKHIL					16 050,00		16 050,00
GOLEMPRIME IMMO					16 050,00		16 050,00
ISKANE PRIMERO					16 010,00		16 010,00
JASPE IMMO					16 060,00		16 060,00
MAADEN SECONDO					16 000,00		16 000,00
MONET IMMO					16 080,00		16 080,00
NEROPRIM IMMO					15 980,00		15 980,00
SALAM PRIMERO					16 070,00		16 070,00
VILLASBUGAN IMMO					22 270,00		22 270,00
DENIM PRIMERO 1					16 040,00		16 040,00
<b>514 Autres emplois assimilés</b>					<b>1 015 338 394,74</b>	<b>52 922 400,00</b>	<b>962 415 994,74</b>
<b>Total Général</b>					<b>11 650 864 936,23</b>	<b>583 873 501,91</b>	<b>11 066 991 434,32</b>

## CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/21		31/12/20		30/06/21	31/12/20
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	195 526	-	195 526	193 551	195 526	193 551
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>195 526</b>	<b>-</b>	<b>195 526</b>	<b>193 551</b>	<b>195 526</b>	<b>193 551</b>

(En milliers de dirhams)

## IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat</b>	<b>241 552</b>	<b>1 060</b>	<b>1 060</b>	<b>-2 768</b>	<b>238 783</b>	<b>9 957</b>	<b>60 587</b>	-	-	-	<b>178 196</b>
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 561	-	-	-202	6 359	315	1 889	-	-	-	4 470
Crédit-bail mobilier	79 408	-	-	-167	79 242	5 233	47 096	-	-	-	32 146
Crédit-bail mobilier en cours	5 408	-	-	-167	5 242	-	-	-	-	-	5 242
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	-	74 000	5 233	47 096	-	-	-	26 904
<b>Crédit-bail mobilier non loué après résiliation</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédit-bail immobilier	154 522	-	-	-2 399	152 123	4 409	11 603	-	-	-	140 520
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	154 522	-	-	-2 399	152 123	4 409	11 603	-	-	-	140 520
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	1 060	1 060	1 060	-	1 060	-	-	-	-	-	1 060
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>241 552</b>	<b>1 060</b>	<b>1 060</b>	<b>-2 768</b>	<b>238 783</b>	<b>9 957</b>	<b>60 587</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>178 196</b>

(En milliers de dirhams)



## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice	
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie		Cumul
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 196 745</b>	<b>-377</b>	<b>212 144</b>	<b>71 373</b>	<b>1 337 139</b>	<b>613 006</b>	<b>-</b>	<b>-310</b>	<b>56 960</b>	<b>-</b>	<b>669 656</b>	<b>667 483</b>
Droit au bail	97 089	-32	-	-	97 057	-	-	-	-	-	-	97 057
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 099 656	-345	212 144	71 373	1 240 081	613 006	-	-310	56 960	-	669 656	570 425
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 599 462</b>	<b>-1 361</b>	<b>491 442</b>	<b>3 000</b>	<b>10 086 544</b>	<b>4 204 197</b>	<b>-</b>	<b>-160</b>	<b>103 857</b>	<b>1 741</b>	<b>4 306 154</b>	<b>5 780 390</b>
Immeubles d'exploitation	1 743 077	-	435 283	-	2 178 360	382 643	-	-	15 340	-	397 984	1 780 376
Terrain d'exploitation	231 167	-	-	-	231 167	-	-	-	-	-	-	231 167
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 511 911	-	435 283	-	1 947 193	382 643	-	-	15 340	-	397 984	1 549 210
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 989 871	-58	8 118	-	1 997 931	1 735 112	-	-56	31 199	-	1 766 256	231 676
Mobilier de bureau d'exploitation	540 510	2	4 506	-	545 019	408 412	-	2	7 620	-	416 033	128 986
Matériel de bureau d'exploitation	221 516	-31	1 891	-	223 376	205 136	-	-28	4 157	-	209 264	14 112
Matériel informatique	1 044 868	-30	1 681	-	1 046 519	973 313	-	-29	12 684	-	985 968	60 551
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	75 481	-	-	-	75 481	55 645	-	-	5 409	-	61 054	14 426
Autres matériel d'exploitation	107 496	-	40	-	107 536	92 607	-	-	1 329	-	93 936	13 600
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 123 278	-110	40 935	-	2 164 102	1 752 435	-	-104	38 971	-	1 791 302	372 800
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 743 236	-1 192	7 106	3 000	3 746 150	334 007	-	-	18 347	1 741	350 613	3 395 538
Terrain hors exploitation	2 926 723	-1 709	5 550	600	2 929 965	-	-	-	-	-	-	2 929 965
Immeubles hors exploitation	665 126	517	-	2 400	663 243	213 928	-	-	15 389	1 741	227 576	435 667
Mobilier et matériel hors exploitation	69 713	-	1 097	-	70 810	54 466	-	-	1 394	-	55 860	14 950
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	81 674	-	458	-	82 133	65 613	-	-	1 563	-	67 177	14 956
<b>TOTAL</b>	<b>10 796 207</b>	<b>-1 738</b>	<b>703 586</b>	<b>74 373</b>	<b>11 423 682</b>	<b>4 817 204</b>	<b>-</b>	<b>-470</b>	<b>160 817</b>	<b>1 741</b>	<b>4 975 810</b>	<b>6 447 873</b>

(En milliers de dirhams)

## PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
15/06/21	TERRAIN	500	-	500	2 000	741	-
15/06/21	CONSTRUCTION	2 000	1 451	549			
15/06/21	TERRAIN	100	-	100			
15/06/21	CONSTRUCTION	400	290	110			
<b>TOTAL</b>		<b>3 000</b>	<b>1 741</b>	<b>1 259</b>	<b>2 000</b>	<b>741</b>	<b>-</b>

(En milliers de dirhams)

## DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2021	Total 31 / 12 / 2020
Comptes ordinaires créditeurs	-	54 055	511 793	916 962	1 482 810	1 713 110
Valeurs reçues en pension	16 138 090	4 075 847	2 499 916	1 049 754	23 763 607	20 282 097
Au jour le jour	2 400 056	499 940	-	-	2 899 996	250 039
A terme	13 738 034	3 575 907	2 499 916	1 049 754	20 863 611	20 032 058
Emprunts de trésorerie	-	2 612 223	8 326 628	1 610 782	12 549 634	10 972 937
Au jour le jour	-	856 684	600 000	-	1 456 684	576 478
Au jour le jour	-	1 755 539	7 726 628	1 610 782	11 092 950	10 396 459
Au jour le jour	-	1 202 904	308 354	1 580 703	3 091 961	3 572 075
A terme	9 212	398	36 827	222 928	269 365	459 658
Emprunts financiers	2 801	10 754	22 591	8 584	44 730	34 622
<b>TOTAL</b>	<b>16 150 103</b>	<b>7 956 181</b>	<b>11 706 109</b>	<b>5 389 713</b>	<b>41 202 106</b>	<b>37 034 499</b>

(En milliers de dirhams)

## DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2021	Total 31/12/2020
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	1 992 991	2 764 267	18 883 383	62 812 401	86 453 042	85 863 398
Comptes d'épargne	-	-	-	25 467 389	25 467 389	25 028 457
Dépôts à terme	1 060 885	5 942 000	1 196 452	11 546 163	19 745 500	17 451 937
Autres comptes créditeurs	2 959 168	619 568	2 340 726	548 324	6 467 786	6 139 533
Intérêts courus à payer	24 716	38 310	22 245	161 892	247 163	309 196
<b>TOTAL</b>	<b>6 037 760</b>	<b>9 364 145</b>	<b>22 442 806</b>	<b>100 536 168</b>	<b>138 380 879</b>	<b>134 792 521</b>

(En milliers de dirhams)

## TITRES DE CREANCES EMIS

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	02/08/19	02/08/21	2,70%	160 000,00
CD BOA	09/09/19	09/09/21	2,68%	50 000,00
CD BOA	09/09/19	09/09/22	2,76%	225 000,00
CD BOA	15/10/19	15/10/22	2,79%	765 000,00
CD BOA	03/12/19	03/12/21	2,67%	350 000,00
CD BOA	03/12/19	03/12/22	2,75%	615 000,00
CD BOA	16/01/20	16/01/23	2,72%	200 000,00
CD BOA	14/10/20	14/10/21	1,94%	235 000,00
CD BOA	14/10/20	14/10/22	2,20%	450 000,00
CD BOA	22/12/20	21/12/21	2,01%	320 000,00
CD BOA	22/12/20	22/12/22	2,22%	200 000,00
CD BOA	19/01/21	18/01/22	1,86%	400 000,00
CD BOA	26/04/21	25/10/21	1,65%	145 000,00
CD BOA	26/04/21	25/04/22	1,78%	1 075 000,00
CD BOA	26/04/21	26/04/23	1,99%	865 000,00
CD BOA	26/04/21	26/04/24	2,13%	1 050 000,00
CD BOA	06/05/21	06/05/23	2,00%	420 000,00
CD BOA	06/05/21	06/05/24	2,13%	420 000,00
EMPRUNT OBLIGATAIRE	21/11/16	21/11/26	2,83%	411 200,00
EMPRUNT OBLIGATAIRE	21/11/16	21/11/26	3,16%	88 800,00
			<b>TOTAL</b>	<b>8 445 000</b>

## DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

	30/06/21	31/12/20
<b>Instruments optionnels vendus</b>	<b>-3 875</b>	<b>-6 718</b>
Opérations diverses sur titres	2 426	98 220
Créditeurs divers	1 973 220	1 169 357
Sommes dues à l'Etat	936 040	1 023 809
Sommes dues aux organismes de prévoyance	50 067	49 955
Sommes diverses dues au le personnel	148 052	129 844
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 028 057	23
Fournisseurs de biens et services	-23 484	-13 387
Divers autres créditeurs	-165 513	-20 888
Comptes de régularisation	2 637 804	2 284 503
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	134 157	160 221
Comptes d'écart sur devises et titres	983	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	114 089	54 246
Charges à payer et produits constatées d'avance	333 602	282 050
Autres comptes de régularisation	2 054 974	1 787 986
<b>TOTAL</b>	<b>4 609 575</b>	<b>3 545 361</b>

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/20	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/21
<b>Provisions déduites de l'Actif :</b>	<b>6 657 561</b>	<b>645 447</b>	<b>150 061</b>	<b>13 353</b>	<b>7 139 594</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	-	-	-	5
Créances sur la clientèle	6 017 584	605 094	110 575	417	6 511 686
Agios réservés	3 676	-	-	-	3 676
Titres de placements	40 590	40 353	39 486	1 104	40 353
Titres de participation et emplois assimilés	595 706	-	-	11 832	583 874
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
<b>Provisions inscrites au Passif :</b>	<b>1 735 843</b>	<b>11 911</b>	<b>206 486</b>	<b>1</b>	<b>1 541 267</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	24 298	2 020	633	-	25 685
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 077 525	4 599	69 300	-	1 012 824
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	119 315	-	72 215	1	47 099
Provisions réglementées	514 706	5 292	64 338	-	455 660
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 393 405</b>	<b>657 358</b>	<b>356 547</b>	<b>13 354</b>	<b>8 680 862</b>

DETTES SUBORDONNÉES						
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,31%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	4,18%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,52%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,42%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,22%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	2,97%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,34%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,18%	5 ans		400 000
						9 400 000

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Encours 31/12/20</b>	<b>Affectation du résultat</b>	<b>Autres variations</b>	<b>Encours 30/06/21</b>
<b>ECARTS DE RÉÉVALUATION</b>	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	17 568 566	-303 852	-42 330	17 222 384
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	8 006 294	-303 852	-42 330	7 660 112
Primes d'émission, de fusion et d'apport	9 101 966	-	-	9 101 966
<b>Capital</b>	<b>2 056 066</b>	-	-	<b>2 056 066</b>
Capital appelé	2 056 066	-	-	2 056 066
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	-	-	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	724 181	-	-	1 094 611
<b>TOTAL</b>	<b>20 348 834</b>	<b>-303 852</b>	<b>-42 330</b>	<b>20 373 081</b>

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Engagements de financement et de garantie donnés	20 705 046	20 647 050
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	117 799	418 241
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	117 799	418 241
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 969 031	6 661 576
Crédits documentaires import	2 406 193	2 946 978
Acceptations ou engagements de payer	990 108	543 183
Ouvertures de crédits confirmés	1 945 827	1 415 124
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	4	5
Autres engagements de financement donnés	1 626 898	1 756 287
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 096 330	4 027 365
Crédits documentaires export confirmés	16 871	18 960
Acceptations ou engagements de payer	637	1 053
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	680 661	285 906
Engagements en souffrance	3 398 162	3 721 446
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 521 886	9 539 868
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	5 947 039	6 099 572
Autres cautions et garanties données	3 574 847	3 440 296
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	23 947 141	21 008 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21 536 713	18 598 222
Garanties de crédits	9 496 972	8 528 585
Autres garanties reçues	12 039 741	10 069 637
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 410 428	2 410 428
Garanties de crédits	2 410 428	1 135 772
Autres garanties reçues	-	1 274 656

(En milliers de dirhams)

<b>ENGAGEMENTS SUR TITRES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Engagements donnés</b>	<b>4 779 408</b>
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	4 779 408
<b>Engagements reçus</b>	<b>67 926</b>
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	67 926

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/21	31/12/20	30/06/21	31/12/20
Opérations de change à terme	25 161 316	27 432 659	-	-
Devises à recevoir	7 240 823	8 132 051	-	-
Dirhams à livrer	2 715 787	2 928 286	-	-
Devises à livrer	9 855 884	10 772 229	-	-
Dirhams à recevoir	5 348 822	5 600 093	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	2 790 241	2 210 544	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 715 317	1 594 744	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	12 031	-	-	28 345
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	175 612	74 266	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	887 281	541 534	-	-

(En milliers de dirhams)

## VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	11 752 240		
Autres titres	6 949 775		
Hypothèques	105 777 871		
Autres valeurs et sûretés réelles	247 891 456		
<b>TOTAL</b>	<b>372 371 342</b>		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	17 531 034		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934		
<b>TOTAL</b>	<b>18 307 968</b>		

(En milliers de dirhams)

## VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
<b>Actif</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 836 062	4 530 617	3 230 261	7 607 661	1 208 536	22 413 136
Créances sur la clientèle	31 050 956	14 926 592	12 744 403	32 248 164	38 632 161	129 602 276
Titres de créance	20 393 245	1 608 878	1 663 780	7 373 293	7 342 323	38 381 519
Créances subordonnées	-	-	-	-	195 526	195 526
Crédit-bail et assimilé	3 735	1 255	11 506	51 089	110 612	178 196
<b>TOTAL</b>	<b>57 283 998</b>	<b>21 067 342</b>	<b>17 649 949</b>	<b>47 280 207</b>	<b>47 489 158</b>	<b>190 770 653</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 830 082	3 811 655	7 307 599	3 133 796	36 479	41 119 611
Dettes envers la clientèle	14 737 964	27 978 807	84 808 822	10 843 189	12 098	138 380 879
Titres de créance émis	161 622	50 507	2 550 601	5 262 824	505 069	8 530 623
Emprunts subordonnés	-	-	-	2 020 329	7 475 219	9 495 548
<b>TOTAL</b>	<b>41 729 668</b>	<b>31 840 969</b>	<b>94 667 022</b>	<b>21 260 138</b>	<b>8 028 865</b>	<b>197 526 661</b>

(En milliers de dirhams)

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
17	44 562 098	33 503 011	3 443 384	535 674

(En milliers de dirhams)

<b>VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE</b>		<b>Montant</b>
<b>ACTIF</b>		<b>42 807 663</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		116 572
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		19 718 861
Créances sur la clientèle		9 167 183
Titres de transaction et de placement et d'investissement		7 227 942
Autres actifs		439 815
Titres de participation et emplois assimilés		5 866 399
Créances subordonnées		187 585
Immobilisations données en crédit-bail et en location		80 829
Immobilisations incorporelles et corporelles		2 477
<b>PASSIF</b>		<b>30 557 484</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		24 861 275
Dépôts de la clientèle		5 607 503
Titres de créance émis		-
Autres passifs		88 706
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-
Dettes subordonnées		-
<b>HORS BILAN</b>		<b>-</b>
<b>Engagements donnés</b>		<b>4 838 907</b>
<b>Engagements reçus</b>		<b>4 893 315</b>

(En milliers de dirhams)

<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>Intérêts perçus</b>	<b>3 107 405</b>	<b>3 404 020</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	123 489	440 641
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 701 012	2 694 911
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	282 904	268 469
<b>Intérêts servis</b>	<b>1 007 822</b>	<b>1 390 772</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	284 227	707 302
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	431 870	563 311
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	291 725	120 159

(En milliers de dirhams)

<b>CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE</b>	<b>30/06/21</b>		<b>31/12/20</b>	
	<b>Créances</b>	<b>Provisions</b>	<b>Créances</b>	<b>Provisions</b>
Créances pré-douteuses	600 976	59 846	753 656	123 807
Créances douteuses	2 823 785	1 405 773	2 125 768	1 120 691
Créances compromises	7 281 103	5 049 749	6 863 795	4 776 768
<b>TOTAL</b>	<b>10 705 864</b>	<b>6 515 368</b>	<b>9 743 220</b>	<b>6 021 266</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
Titres de participation	7 716	11 440
Participations dans les entreprises liées	662 509	537 291
Titres de l'activité de portefeuille	-	133
Emplois assimilés	44 339	62 387
<b>TOTAL</b>	<b>714 564</b>	<b>611 251</b>

(En milliers de dirhams)

<b>COMMISSIONS</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>Commissions perçues</b>	<b>639 110</b>	<b>661 068</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	216 366	215 524
Sur opérations de change	61 591	110 697
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21 196	21 062
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	7 099	9 616
Sur moyens de paiement	192 751	183 030
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	29 475	18 288
Sur autres prestations de service	110 632	102 851
<b>Commissions versées</b>	<b>127 838</b>	<b>171 674</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	35 366	59 431
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	141	156
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	51 873	6 363
Sur moyens de paiement	40 458	39 071
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	66 652

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>Produits</b>	<b>1 262 443</b>	<b>2 620 631</b>
Gains sur les titres de transaction	420 907	829 483
Plus-value de cession sur titres de placement	76 105	57 558
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	39 486	43 489
Gains sur les produits dérivés	59 396	145 802
Gains sur les opérations de change	666 548	1 544 299
<b>Charges</b>	<b>654 430</b>	<b>1 999 944</b>
Pertes sur les titres de transaction	23 633	282 380
Moins-value de cession sur titres de placement	74 647	1 623
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	40 353	42 658
Pertes sur les produits dérivés	55 601	259 899
Pertes sur opérations de change	460 196	1 413 385
<b>Résultat</b>	<b>608 014</b>	<b>620 686</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
Charges du personnel	816 340	775 925
Impôts et taxes	52 556	52 310
Charges externes	751 362	731 717
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	160 817	145 694

(En milliers de dirhams)



<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
Produits et charges	-	
Autres produits et charges bancaires	390 294	427 402
Autres produits bancaires	1 324 074	2 731 360
Autres charges bancaires	933 780	2 303 958
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	-17 486	26 907
Produits d'exploitation non bancaire	33 575	39 957
Charges d'exploitation non bancaire	51 061	13 050
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	826 452	737 954
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	264 758	104 002

(En milliers de dirhams)

### **PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL**

I- Résultat Net Comptable	1 094 611
Bénéfice net	
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	338 925
1- Courantes	61 415
Charges non déductibles	61 415
Provision pour risques généraux	0
2- Non courantes	277 510
Impôts sur les sociétés	270 889
CARRY BACK	6 621
III- Déductions fiscales	881 283
1- Courantes	
Dividendes	678 547
2- Non courantes	
Reprise / amortissement et provision	202 736
VI- Résultat net fiscal	552 254
Impôts sur les sociétés	
VI- Résultat net fiscal	

### **DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS**

	<b>Montant</b>
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 423 419
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	61 415
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	678 547
(=) Résultat courant théoriquement imposable	806 287
(-) Impôt théorique sur résultat courant	298 326
(=) Résultat courant après impôts	1 125 093
II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques	

(En milliers de dirhams)

## DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	87 777	309 475	315 143	82 108
B- TVA à récupérer	61 294	230 976	247 005	45 264
Sur charges	38 032	147 405	158 967	26 470
Sur immobilisations	23 262	83 570	88 038	18 794
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	26 483	78 499	68 138	36 844

(En milliers de dirhams)

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2021

Montant du capital : 2 056 066 480 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
<b>A- ACTIONNAIRES MAROCAINS</b>					
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES *	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	54 678 598	54 678 388	26,59%	
O CAPITAL GROUP	81-83 Avenue de l'Armée Royale - Casablanca	16 493 181	16 509 923	8,03%	
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 810 717	1 810 717	0,88%	
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES **	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	8 088 813	8 088 813	3,93%	
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION ***	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17 108 805	17 108 805	8,32%	
Groupe MAMDA/MCMA ****	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10 310 567	10 310 563	5,01%	
PERSONNEL BOA		2 245 325	2 244 850	1,09%	
SBVC ET DIVERS		33 322 397	33 306 344	16,20%	
TOTAL (1)		144 058 403	144 058 403	70,07%	
<b>B-ACTIONNAIRES ETRANGERS</b>					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	50 492 025	50 492 025	24,56%	
CDC GROUP PLC***	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	11 056 220	11 056 220	5,38%	
TOTAL (2)		61 548 245	61 548 245	29,93%	
<b>TOTAL</b>			<b>- 205 606 648</b>	<b>100%</b>	

\* Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés de RMA (2 930 019 actions)

\*\* Situation confirmée par l'actionnaire au 28/02/2021 (Actions non déposées chez Bank of Africa)

\*\*\* Situation à post Augmentation de capital septembre 2020 (Actions non déposées chez Bank of Africa)

\*\*\*\* Détail Groupe MAMDA/MCMA (Situation confirmée par l'actionnaire) :

MAMDA 41  
MCMA 6 282 315  
MAC 4 028 207

## AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
<b>Décision du : 27 mai 2005</b>			
Report à nouveau	20	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1 028 033
Résultats net de l'exercice	724 181	Autres affectations	20
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	303 852		
<b>TOTAL A</b>	<b>1 028 053</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>1 028 053</b>

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>	<b>31/12/19</b>
Capitaux Propres et Assimilés	29 868 629	29 941 350	29 435 162
Opérations et Résultats de l'Exercice	-	-	-
Produit net bancaire	3 783 673	6 300 631	6 476 729
Résultat avant impôts	1 365 500	998 994	2 012 790
Impôts sur les résultats	270 889	276 767	640 940
Bénéfices distribués	724 181	999 102	897 317
Résultats non distribués	-	372 800	446 300
Résultat par Titre (en dirhams)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	3,52	6,87	6,87
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3,52	5,00	5,00
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	-	1 553 520	1 631 096
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	5 038	5 099

(En milliers de dirhams)

## DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

### I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/21
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

### II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ÈRE</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

<b>EFFECTIFS</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Effectifs rémunérés	5 011	4 987
Effectifs utilisés	5 011	4 987
Effectifs équivalent plein temps	5 011	4 987
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 885	4 889
Employés (équivalent plein temps)	126	98
Dont effectifs employés à l'étranger	48	51

(En nombre)

<b>TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS</b>	<b>Nombre de comptes</b>		<b>Montants</b>	
	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Titres dont l'établissement est dépositaire	38 929	38 705	260 300 000	237 468 249
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	93	93	124 900 000	113 999 547
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

<b>RÉSEAU</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Guichets permanents	703	707
Guichets périodiques		-
Guichets automatiques de banque	850	862
Succursales et agences à l'étranger	40	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

(En nombre)

<b>COMPTES DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Comptes courants	132 693	130 691
Comptes chèques des MRE	208 906	229 760
Autres comptes chèques	1 327 571	1 354 711
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	784 381	829 443
Comptes à terme	6 576	7 550
Bons de caisse	652	968
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

## ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

<b>ACTIF</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 391	1 746
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 008 492	6 630 827
. A vue	1 145 669	1 188 017
. A terme	4 862 823	5 442 810
Créances sur la clientèle	4 791 191	3 735 501
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 462 798	424 067
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 328 393	3 311 434
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	294 833	580 626
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	197 071	439 600
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	97 762	141 026
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	742 276	742 739
Titres d'investissement	2 388 771	2 259 763
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	2 388 771	2 259 763
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	80 829	86 393
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 114	2 181
Immobilisations corporelles	363	364
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>14 310 260</b>	<b>14 040 140</b>

(En milliers de dirhams)

<b>PASSIF</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 078 173	11 732 765
. A vue	724 436	734 303
. A terme	11 353 737	10 998 462
Dépôts de la clientèle	1 545 423	1 504 805
. Comptes à vue créditeurs	1 311 718	1 248 272
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	177 043	189 056
. Autres comptes créditeurs	56 662	67 477
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	505 884	557 161
Provisions pour risques et charges	562	567
Provisions réglées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	106 972	108 091
Capital	4 459	4 452
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	68 790	132 299
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>14 310 263</b>	<b>14 040 140</b>

(En milliers de dirhams)

<b>HORS BILAN</b>	<b>30/06/21</b>	<b>31/12/20</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>312 632</b>	<b>375 316</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4	4 231
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	247 698	318 438
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	64 930	49 417
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	3 230
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>4 834 759</b>	<b>2 750 890</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3 671 382	1 753 481
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 163 377	994 181
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	3 228
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

<b>COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>283 821</b>	<b>827 717</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	48 081	222 890
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	61 440	58 395
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	43 160	57 739
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 573	2 283
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 801	7 890
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	5 591	3 568
Autres produits bancaires	119 175	474 952
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>169 349</b>	<b>742 973</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	44 714	224 023
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 030	3 071
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 901	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	120 704	515 879
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>114 472</b>	<b>84 744</b>
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 289</b>	<b>2 445</b>
Charges de personnel	1 623	1 811
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	666	634
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	7	7
Autres dotations aux provisions	-	-
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>-</b>	<b>22 001</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	22 001
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>112 176</b>	<b>104 293</b>
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	3 567	2 751
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>108 609</b>	<b>101 542</b>
Impôts sur les résultats	39 819	38 588
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>68 790</b>	<b>62 954</b>

(En milliers de dirhams)

<b>ÉTAT DES SOLDES DE GESTION</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
(+) Intérêts et produits assimilés	152 681	339 024
(-) Intérêts et charges assimilées	45 743	227 094
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>106 938</b>	<b>111 930</b>
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
<b>MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	3 801	7 890
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2 901	-
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et location</b>	<b>900</b>	<b>7 890</b>
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
<b>Résultat des opérations d'Ijara (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	5 704	3 861
(-) Commissions servies	98	169
<b>Marque sur commissions (1)</b>	<b>5 606</b>	<b>3 692</b>
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-35	-2 122
(+) résultat des opérations sur titres de placement	591	56 766
(+) résultat des opérations de charge	-3 087	-93 828
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	1 021	-1 640
<b>Résultat des opérations de marché (1)</b>	<b>-1 510</b>	<b>-40 824</b>
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 573	2 283
(-) Diverses autres charges bancaires	33	228
<b>(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>114 474</b>	<b>84 743</b>
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	258
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	2 289	2 445
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>112 185</b>	<b>82 556</b>
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-7	-7
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	21 743
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>112 178</b>	<b>104 292</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-3 567</b>	<b>-2 752</b>
(-) Impôts sur les résultats	39 819	38 588
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>68 792</b>	<b>62 952</b>

(En milliers de dirhams)

<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>30/06/21</b>	<b>30/06/20</b>
+ Résultat net de l'exercice	68 792	62 952
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	258
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	68 792	62 694
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	68 792	62 694

(En milliers de dirhams)

## VIII - NOTE SUR LES RISQUES

### 8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### 8.1.1. Typologie des risques

##### 8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

##### 8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

##### 8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

##### 8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

##### 8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

#### 8.1.2. Organisation de la gestion des risques

##### 8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

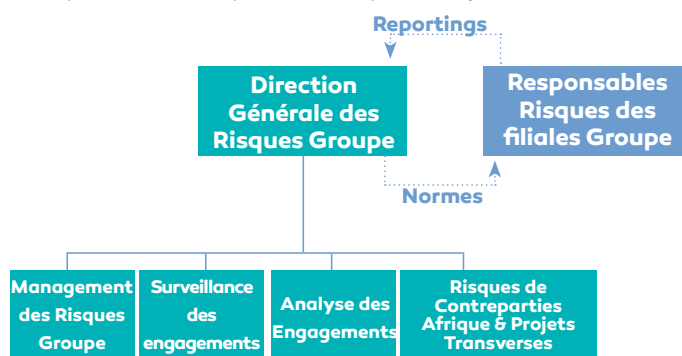
###### • Direction Générale des Risques Groupe

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses



##### 8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

###### • Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

###### • Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.



### • Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

### • Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

**Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque définie dans le cadre de la politique de gestion des risques.**

#### 8.1.2.3. Les Comités de crédit

##### • Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior- Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunit deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

##### • Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

#### 8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des Engagements « CSE » (central et restreint) se réunit

mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

**La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.**

## 8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

### 8.2.1. Circuit de décision de crédit

#### 8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

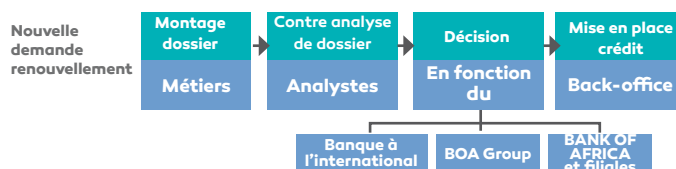
- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

#### 8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

### 8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

### 8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

### 8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

### 8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

## 8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

### 8.3.1. Principes directeurs de la notation

#### 8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

#### 8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

#### 8.3.1.3. Singularité de la notation

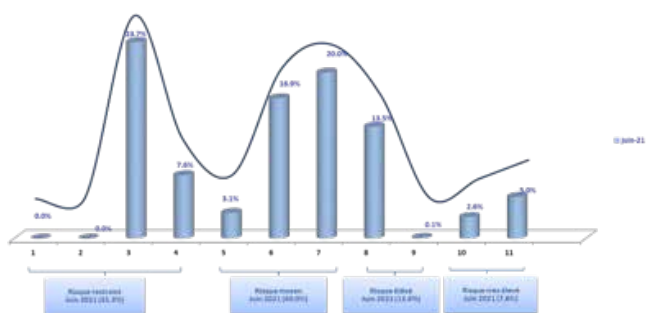
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

### 8.3.2. Echelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	1	Extrêmement stable à court et moyen terme; très stable à long terme; solvable même après de graves bouleversements
	2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
	3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
	4	très stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre; évolution à long terme encore incertaine
Risque moyen	5	Stable à court terme; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
	7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Risque élevé	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
	9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	10	Très fort risque de défaillance; incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital.
Sub-investment grade	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 juin 2021, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



### 8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification	E-	Risque élevé
A	Risque très faible	F	Risque très élevé
A-		G	
B	Risque faible	G-	Risque majeur
B-		H	
C	Risque moyen	H-	Risque avéré
C-		I	
D	Risque moyennement élevé	J	Douteux
D-		K	
E			Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.



Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

### 8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filiale Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filiale Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filiale Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;

- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

#### 8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filiale Commerciale, le Back Office, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

#### 8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filiale Commerciale d'autre part.

##### 8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filiale Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

#### 8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

##### 8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Juin 2021, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit:

	juin-21	
	Décaissement	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	18 944	16%
Engagements des 20 premiers clients	25 610	21%
Engagements des 100 premiers clients	45 477	37%

##### 8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

##### 8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le

taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

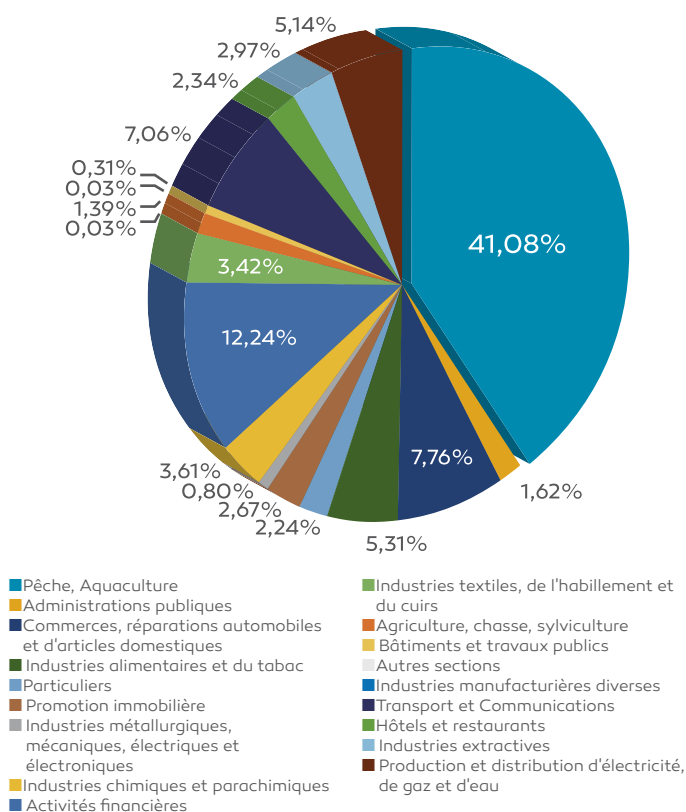
L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin Juin 2021 :



## 8.5. RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

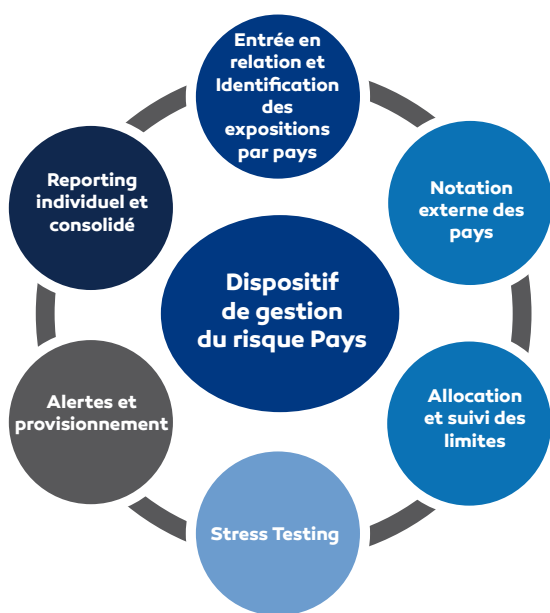
Les engagements de BANK OF AFRICA sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BANK OF AFRICA concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BANK OF AFRICA à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :





## 8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;
- Organiser et animer les sous comites actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les

risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;

- Maitriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

### Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciaux à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction General sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

### Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 171% sur base consolidée au 30 Juin 2021 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

### Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconise par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

### Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin Juin 2021, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de +200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à -0.188 Mrd DH soit -4.36% de la MNI prévisionnelle (et +0.183 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit +4.25% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 1.070 Mrd DH soit 8.56% des Fonds Propres de base.

### 8.7. RISQUE DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le Risque sur titres de propriété ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché. Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

<b>Produits de taux</b>	<b>I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires</b>
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	<b>II-Bons du Trésor et titres de créances négociables</b>
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
<b>OPCVM</b>	<b>III-Prêts/Emprunts de titres</b>
	Prêts/Emprunts de Titres
	Repos/ Reverse Repos
	<b>IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)</b>
<b>Produits de change</b>	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
	OPCVM monétaires
	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
<b>Produits sur titres de propriété</b>	OPCVM Diversifiés
	<b>I-Change</b>
	Change au comptant
<b>Produits sur matières premières</b>	Change à terme
	<b>II-Dérivés de change</b>
	Swaps de change
	Options de change
	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

## 8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

### 8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;
- L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Managements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

### 8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres.

#### 8.7.1.2.1. Limites

##### • Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

##### • Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du

Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

##### • Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

### 8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

##### • Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son Backtesting.



##### • VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.



Parmi ces événements on peut citer :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du \$us
- Répercussion de la volatilité EUR/USD sur les cours EUR / MAD et USD/MAD
- Répercussion de la volatilité EUR/USD sur la volatilité EUR /MAD et la volatilité USD/MAD.
- Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

#### **a - Portefeuille Taux**

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 59 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 117 MMAD sur le P&L.

#### **b- Portefeuilles Actions**

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 9.5 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 15.7 MMAD sur le P&L.

#### **c- Change**

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 8.5 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 17 MMAD sur le P&L.

Les impacts des stress tests menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

## **8.8. RISQUES OPERATIONNELS**

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

### **8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels**

#### **8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels**

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

#### **8.8.1.2. Classification**

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

##### **8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)**

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

##### **8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels**

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

#### **8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels**

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

#### **8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux**

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

#### **8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels**

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux

dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...`

### 8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non- respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

### 8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque.

L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de Bank of Africa S.A

- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise

en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).

Le processus ICAAP (Internal Capital Adequacy Assesment Process) permet de définir une structure des fonds propres, des projections dynamiques de ratios de solvabilité et des exigences en capital additionnel

Pour compléter ce processus, la banque procède à des simulations et des stress-tests basés sur plusieurs critères pour évaluer l'impact des facteurs de risque sur sa capacité de résistance en termes de fonds propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.

- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

La Filière Risques veille à bien articuler le dispositif d'appétit au risque avec le processus d'allocation des fonds propres et le système des limites.

Pour les principaux risques, l'appétit pour le risque du Groupe est encadré par des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs permettent de conforter l'atteinte des valeurs cibles du Groupe et d'orienter le profil de rentabilité du Groupe.

### 8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par ce PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Ainsi, une taxonomie des risques du Groupe a été élaboré en articulation avec le dispositif ICAAP, le renforcement des simulations de crise interne en se basant sur des scénarii extrêmes mais plausibles et qui couvrent l'ensemble des risques encourus par le Groupe.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre

significatif pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarii de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact. En outre, le contexte de la crise sanitaire Covid-19 a été pris en compte en simulant une évolution pessimiste et extrême de la pandémie, sur le modèle des scénarii considérés par le FMI.

Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés. A ce propos, une revue de la liste des mesures de redressement a été opérée, et ce en détaillant les mesures préparatoires et prérequis, risques opérationnels et financiers pour faciliter la mise en œuvre des mesures de redressement ainsi que la hiérarchisation des mesures définies.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP a mis en place un dispositif de suivi d'indicateurs précoce en vue de détecter les crises en temps opportun et a défini des indicateurs devant déclencher les mesures de rétablissement. Le suivi de ces indicateurs fait partie du dispositif global de gestion des risques du Groupe et de leur surveillance.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

### 8.11. Responsabilité Environnementale, Climatique et Sociale:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure de d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

### 8.12. Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

<b>ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT</b>		<b>30/06/2021</b>
<b>Types d'expositions</b>	<b>Actifs pondérés après ARC</b>	
Eléments du bilan	174 369 843	
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	5 824 521	
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	9 502 923	
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-	
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	308 218	
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-	
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	310 420	
Autres Actifs / Autres Eléments	29 648 863	
Risque règlement / livraison	612 754	
<b>Total</b>	<b>220 577 542</b>	

### COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 2 056 066 480, composé de 205 606 648 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2021, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,4 milliards.

#### Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

#### Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture

des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;

- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;

- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

<b>Fonds propres de base</b>	<b>22 250 777</b>
<b>Éléments à inclure dans les fonds propres de base</b>	<b>25 560 838</b>
Capital social ou dotation	2 056 066
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	18 959 813
Report à nouveau créditeur	26 741
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 194 291
Intérêts minoritaires	3 323 927
<b>Éléments à déduire des fonds propres de base</b>	<b>3 310 061</b>
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 549 028
Immobilisations	701 185
Autres déductions	27 734
<b>Fonds propres additionnels</b>	<b>1 000 000</b>
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 000 000
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>8 349 219</b>
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 940 822
Ecart de réévaluation	697 063
Réserves latentes	220 369
<b>Total</b>	<b>30 623 466</b>

<b>Exigences en FP par type des risques</b>	<b>Juin. 2021</b>
Risques de crédit pondérés	220 577 542
Risques de marché pondérés	10 825 653
Risques opérationnels pondérés	25 503 986
Total des actifs pondérés	256 907 181
Fonds propres Tier 1	23 250 777
Ratio de fonds Tier 1	9.1%
Total des fonds propres admissibles	31 109 031
Ratio de Solvabilité	12.1%

<b>Social</b>	<b>juin-21</b>	<b>déc-21</b>	<b>juin-22</b>	<b>déc-22</b>
Fonds propres Tier I	13 956	14 099	13 850	13 919
Fonds propres Tier II	20 710	20 248	20 400	19 869
Actifs pondérés	139 635	139 698	141 520	143 417
Ratio Tier I	10.0%	10.1%	9.8%	9.7%
Ratio de Solvabilité	14.8%	14.5%	14.4%	13.9%

<b>Consolidé</b>	<b>juin-21</b>	<b>déc-21</b>	<b>juin-22</b>	<b>déc-22</b>
Fonds propres Tier I	23 251	24 403	24 696	25 536
Fonds propres Tier II	31 109	31 658	32 351	32 591
Actifs pondérés	256 907	260 655	266 109	271 020
Ratio Tier I	9.1%	9.4%	9.3%	9.4%
Ratio de Solvabilité	12.1%	12.1%	12.2%	12.0%

Une émission de 1 MdMAD de dettes subordonnée à durée déterminée de 1 MdMAD est intégrée au S1 2022.